

# DETECTIVE

LE PLUS GRAND  
HEBDOMADAIRE  
DES FAITS DIVERS

7<sup>e</sup> Année - N<sup>o</sup> 319

1 fr. 50

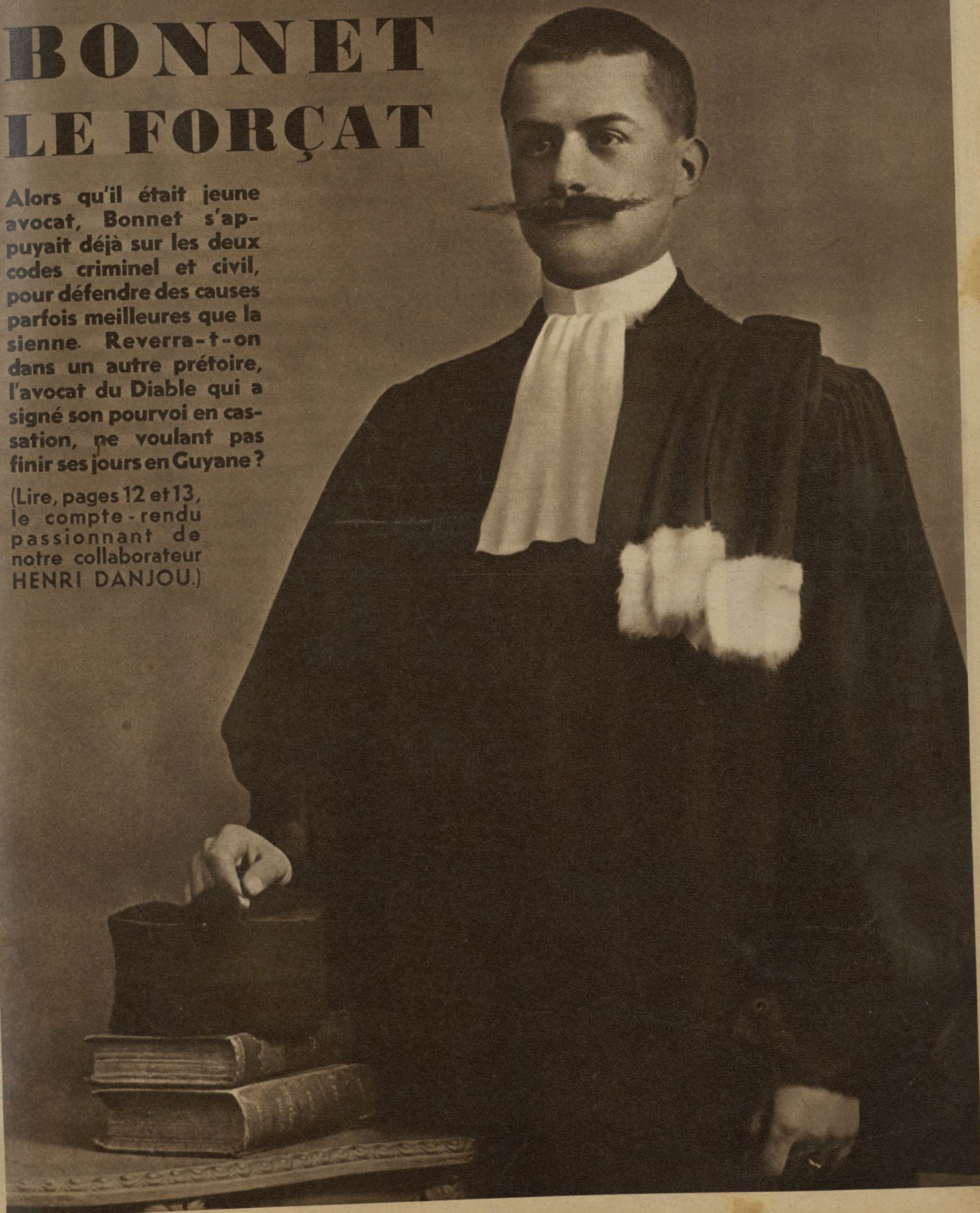
16 PAGES

Tous les Jeudis  
6 Décembre 1934

## BONNET LE FORÇAT

Alors qu'il était jeune avocat, Bonnet s'appuyait déjà sur les deux codes criminel et civil, pour défendre des causes parfois meilleures que la sienne. Reverra-t-on dans un autre prétoire, l'avocat du Diable qui a signé son pourvoi en cassation, ne voulant pas finir ses jours en Guyane ?

(Lire, pages 12 et 13, le compte-rendu passionnant de notre collaborateur HENRI DANJOU.)



1888





Cabotin sans talent. Danse dut quitter la scène sous les huées



C'est au « Grand 40 » que Danse connut Bergerette et Deblauwe



Danse massacra ses victimes à coups de marteau et de couteau.



On emporta au cimetière le corps mutilé de Mme Danse.

Liège (de notre correspondant particulier.)

**U**n hurlement angoissé monte dans la nuit du dortoir de l'Annexe de la prison Saint-Léonard, à Liège :

— Maman ! Maman !  
Et le surveillant inscrit sur le registre, que, chaque matin, il soumet à son patron, le docteur Leroy, psychiatre, l'annotation suivante :

« Minuit trente. Le détenu Hyacinthe Danse, en proie à son cauchemar quotidien, vient de se réveiller en criant. »

Puis il referme son carnet, va administrer à l'assassin un cachet de calmine et revient reprendre sa faction.

Il y a dix-huit mois — c'était en mai 1933 — que le belge Hyacinthe Danse a assassiné au village de Boullay-les-Trous, dans la Seine-et-Oise, sa mère et sa maîtresse, puis quelques jours plus tard, à Liège, un jésuite, son ancien professeur, le R. P. Jean Haut.

Mais, depuis sept mois, le criminel a été mis en observation. Il s'agissait d'établir sa véritable responsabilité. Celui qui se faisait passer pour un philosophe et un poète, que l'on avait surnommé « le sage de la Thébaïde » — nom qu'il avait donné à sa villa de Boullay-les-Trous — n'était-il pas un fou qu'une crise plus violente que les autres avait jeté sur la voie du crime ?

C'est pourquoi, depuis des semaines et des semaines, un infirmier espionnait ses gestes, ses paroles, ses regards, ses pensées et les notait au fur et à mesure comme pour une étrange comptabilité.

Hyacinthe Danse ne dort pas. Il y a longtemps qu'il ne peut plus dormir, malgré les calmants que lui administre le garde de nuit. A peine ferme-t-il les yeux que le spectacle de son atroce forfait se reconstitue avec une netteté hallucinante derrière ses paupières closes. Cela lui brûle les yeux, lui serre la gorge, affole son cerveau, crispe tout son corps. Il hurle :

— Maman ! Maman !  
La lumière bleue qui tombe des veilleuses creuse les draps d'ombres pâles et font apparaître tous les corps allongés comme des cadavres à jamais refroidis.

— Maman ! Maman !  
Même les yeux ouverts, malgré le calme de ce vaste dortoir et cette lumière froide qui tombe du plafond, Danse ne peut échapper à son remords. Il plonge dans le passé comme dans un enfer...



Une chambre à peine éclairée... Il la reconnaît. C'est à la Thébaïde, cette secrète maison, endormie pensivement sur le bord d'un étang surnommé « la mare au diable ». Un calendrier, sur le mur, indique une date : le 10 mai 1933. Ce jour-là, sa maîtresse, Armande Comtat, est venue le voir. Elle venait une fois par semaine. Depuis treize ans déjà. Sa mère... elle dort à côté, de son léger sommeil de vieille.

Et puis... Il ne se souvient plus très bien. Le passé se brouille. Devant M. Gooseng, juge d'instruction de Liège, qui, hier encore, l'interrogeait dans son cabinet, il a essayé de se rappeler ce qui s'était passé.

— Mon amie, avait-il dit, qui voulait me quitter, après treize ans de liaison, pour épouser un autre homme, venait de rentrer à Boullay-les-Trous. « Pour la dernière fois », disait-elle.

« Au moment de se coucher, elle s'est jetée à mon cou, en pleurant, et m'a demandé pardon. Elle tenait des propos incohérents. « On marche sur la route », m'a-t-elle dit — c'était la quatrième fois qu'elle me faisait cette remarque. — Je crains que les gens d'ici nous cherchent du mal.

« A ce moment, j'ai aperçu un marteau. Qui l'avait placé là ? Je ne sais pas. Quel démon m'a poussé à étendre la main vers cette arme ? Je me le demande encore. Mes doigts se sont crispés sur le manche du marteau...

— Alors ?...  
— Alors... je ne sais plus, j'ai dû frapper ma maîtresse, puis l'étrangler.

Le juge d'instruction avait sursauté :

— L'étrangler ?... Dites plutôt que vous avez lâchement égorgé votre amie avec un couteau.

Danse, hébété, avait répondu :

— Je ne me souviens pas de l'avoir égorgée. Je me rappelle pourtant que le couteau qui m'avait servi à couper les ficelles des bagages que je venais de retirer à la consigne de la gare du Luxembourg, était à portée de ma main. Ai-je égorgé mon amie ? Je ne me souviens pas.

Mais le crime ne s'était pas exécuté sans bruit. La porte lentement s'était ouverte. Danse, à cette heure encore, se souvient dans tout son corps de l'angoisse qui l'avait saisi. Pour lui, la porte, à cette minute, s'ouvre encore. Elle geint doucement sur ses gonds.

Un gémissement triste comme la plainte d'une bête blessée. Une petite vieille, aux cheveux d'argent, apparaît. Inconsciemment, l'assassin, tandis qu'il revit son crime, balbutie :

— Maman ! Maman !  
Et il y a, dans sa voix, de la tendresse, de l'angoisse, de la douleur et de l'horreur. Il voit remuer les lèvres pâles de la vieille. Il comprend, plutôt qu'il n'entend, qu'elle lui demande ce qui se passe. Son cœur sonne la cloche et ses oreilles bourdonnent comme une conque marine.

— Armande est souffrante ! répond-il.  
Et sa voix lui paraît à lui-même étrangère. Mais pourquoi, oui pourquoi, au moment où sa mère s'est penchée sur le lit maculé de sang, a-t-il de nouveau levé le bras ?

Il y a eu un coup sourd et le corps s'est affalé comme une poupée de chiffons sur le lit.



— Maman ! Maman !...  
Il l'aimait pourtant bien cette vieille mère qui lui avait toujours pardonné ses fredaines, qui le défendait contre l'hostilité des gens du village, qui économisait sur ses propres besoins pour donner à son fils de quoi faire imprimer cette revue pleine d'élucubrations qu'il avait pompeusement baptisée du titre de *Savoir*. Il l'aimait bien et, cependant, il venait de la massacrer sauvagement à coups de marteau.

— J'ai placé les deux corps sur le lit, côte à côte, les deux corps de celles qui avaient été mes deux seules amours ici-bas. Je les ai recouverts. J'ai posé sur leurs visages des masques de cire qui ornaient les murs de ma chambre. Sur le drap, le beau crucifix d'ébène qui veillait au-dessus de mon lit. Des images..., des médailles..., sur l'édrédon, j'ai placé la photographie d'Armande et je l'ai environnée de gerbes de blé. J'ai mis la mienne sur la table de nuit et j'ai écrit de nombreuses lettres.

L'une était adressée au président de la République, l'autre au procureur de Rambouillet, la troisième à Rose Comtat, la sœur d'Armande, enfin, il épingla la dernière au drap sanglant. Elle était ainsi conçue :

« J'ai souffert pendant trente ans. Pendant treize ans, j'ai été la victime de mes sales instincts. Maintenant deux corps adores refroidissent dans le lit du fameux suicidé. Il est trois heures du matin. »

Dans le lit tragique, le précédent locataire, un tout jeune homme, s'était en effet suicidé.

Puis c'était été la fuite à travers la nuit. Comme il s'était retourné, sur sa route, vers la Thébaïde qu'il avait rêvée comme une maison de repos et de paix et qui était devenue une maison de sang et de mort, il s'aperçut qu'il avait oublié d'éteindre la lumière dans son appartement.

Il avait pris le train pour Paris à 5 h. 15, puis avait gagné Bruxelles et, de là, s'était rendu à Liège.

Arrivé dans cette dernière ville, qui avait été sa ville natale, il s'était rendu à la maison de retraite des Pères Jésuites de Xhovmont où il avait abattu d'un coup de revolver son ancien professeur, le R. P. Haut qu'il accusait de l'avoir fait échouer à ses



Sous la présidence de M. Scherrette se déroulera le procès



L'avocat général Tahon, chargé de soutenir l'accusation



Les détenus de la prison font leur promenade quotidienne.



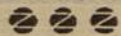
Des prisonniers sont chargés de l'entretien du jardin.

## HYACINTHE DANSE

# LE RESCAP DE L'ÉCHAF



examens. Puis, ivre de son triple crime, écoeuré de tout et de lui-même, le sage de la Thébàide qui était devenu le fou du diable était allé se constituer prisonnier.



Le jour est venu. Un petit jour blafard, étouffé de brumes jaunâtres et d'ombres sales. Mais la lumière ne peut même plus chasser les fantômes qui s'acharnent sur Danse. A cinq heures un quart, la cloche a sonné le réveil, puis ce fut le nettoyage des cellules, des galeries, des cours, et des cuisines. Après le travail manuel, le travail intellectuel. Peut-on nommer ainsi ce labeur fastidieux qui consiste à inscrire des milliers d'adresses, à faire de la copie ? On réserve ce travail à ceux qui ont de l'instruction. Les autres sont affectés à la confection des sacs de papier, au triage des fèves, des lentilles, du café ; d'autres sont chargés de l'entretien de l'établissement, du blanchiment des murs, des réparations de maçonnerie, du jardinage, de la cuisine, etc. On les appelle, ceux-là, les « fatics ».

Tout cela, sous la surveillance étroite des gardiens.

Danse transcrit des adresses. Mais parfois sa main tremble. Il se souvient.

La promenade d'une heure, sous le préau aéré, où l'on fume avec délices l'unique cigarette quotidienne, n'apportera pas même de diversion. Le souvenir de son crime l'obsède. Le remord ne s'est pas seulement incrusté dans son âme, mais également dans sa peau, comme une gale tenace. L'assassin de Boullay-les-Trous est malade de remords.

Au rythme intransigeant de la cloche, la journée s'écoule. A 11 heures et demie, c'est l'heure du déjeuner. Danse touche à peine aux aliments que l'on dépose dans son écuelle de fer blanc : soupe de riz, trois fois par semaine ; trois fois, soupe aux haricots et une fois, soupe de pois cassés.

Il attend l'après-midi comme un supplice. Il lui faudra subir les questions du juge d'instruction, parler de l'affaire avec son avocat, M<sup>r</sup> Paul Remy. Pas une seconde, il ne pourra échapper au souvenir de son crime.

Et la nuit reviendra, ramenant son cortège de fantômes ; avec l'ombre, les terreurs, les angoisses reprendront leurs visages d'épouvante. Et, vers minuit et demi, l'infirmier entendra le criminel se débattre, tandis que sa voix rauque appellera comme pour une aide désormais impossible :

— Maman ! Maman !



Vie calme de la prison de Liège, prison modèle que dirige avec intelligence et fermeté M. Joseph Marchal, plus soucieux du relèvement moral de ses pensionnaires que d'une discipline trop rigoureuse... Mais, pour Hyacinthe Danse, cette retraite silencieuse, loin du monde, n'aura pas apporté la paix. Les soins pieux de M. le chanoine Coenen, aumônier de la prison, ne peuvent vaincre l'affolement du prisonnier, cette peur animale qui grandit à mesure qu'approche l'heure du procès.

Pourtant, l'assassin de Boullay-les-Trous fait preuve d'une profonde religiosité. Il va se confesser et communier chaque jour. Mais ce n'est pas par une piété normale qu'il agit de la sorte. On se souvient que le sage de la Thébàide était sujet à des crises de mysticisme subites qui s'accompagnaient de crises d'érotisme aiguës. On le voyait passer ses journées à l'église et ses nuits dans les maisons hospitalières de la rue Sur-les-Foulons à Liège. C'était à l'époque où il avait connu la fille Bergerette, étoile du « Grand 40 », et son amant Deblauwe qui devaient s'illustrer l'un et l'autre dans l'assassinat du danseur mondain Carlos de Tejada, qui pratiquait aussi le métier de maître chanteur et d'escroc des cœurs.

Vie calme des prisons... Il ressassait parfois, dans le silence du dortoir ou durant les promenades mécaniques autour de la cour, des pages de sa vie passée. Vie étrange, vie trouble, vie inquiétante. Médecin, spécialisé dans la gynécologie, il avait dû abandonner

la carrière, à la suite des plaintes de ses clientes. Artiste peintre, le titre ne lui sert qu'à attirer chez lui des modèles de petite vertu qu'il soumet à ses caprices pervers. Libraire, il voit sa boutique mise à mal, ses bouquins brûlés dans la rue, car son magasin est devenu le lieu de rencontre de tous les débauchés de la ville. Journaliste, il devient maître chanteur. Artiste de music-hall, cabotin sans talent, étoile d'une troupe de dixième ordre, aux acteurs sans allant, aux costumes fanés, aux décors miteux qui s'arrêtaient dans les petites garnisons de province, il doit bientôt quitter les planches poussiéreuses sous les huées du public. Claudel-le-Cabotin fait place à Montaigle-Claudiel, le philosophe, le poète. Il se lance dans l'occultisme. Il touche au monde ignoré des morts, à ce royaume mystérieux de l'au-delà où il ne faut aborder qu'avec prudence et piété. Pour n'avoir pas eu ces respects, pour n'avoir vu, dans ce nouveau métier qu'une occasion de plus de satisfaire sa sensualité exaspérée et de poursuivre sa carrière de maître-chanteur, Hyacinthe Danse s'est perdu lui-même.

Un soir, la folie frappa à sa porte...



Hyacinthe Danse comparaitra devant la Cour d'assises, au cours de la session qui s'est ouverte, mardi 4 décembre, sous la présidence de M. le conseiller Scheurette, M. l'avocat général Tahon soutiendra l'accusation. On entendra parmi les témoins, les magistrats du Parquet de Rambouillet et les habitants de Boullay-les-Trous, qui furent mêlés de près ou de loin à la vie du sage de la Thébàide, notamment MM. Gilbert Thomas et Leleux, ainsi que M. l'abbé Vorage.

En attendant l'heure de comparaître devant la justice des hommes, Danse passe son temps à lire les livres de son enfance, les classiques dont le R. P. Haut, son ancien professeur, lui avait enseigné les beautés.

L'assassin échappe à l'échafaud français, puisqu'il ne dépend plus désormais que de la juridiction belge. Il échappe à la peine de mort, celle-ci ayant été abolie chez nos amis voisins.

Mais la vie ne sera-t-elle pas un châtement plus terrible pour Danse que la mort ? Et quel supplice plus épouvantable peut-on imaginer pour punition de son triple forfait que ces jours, longs, traînants, au fond d'une geôle, où chaque heure, chaque minute, chaque seconde ne seront plus désormais employées qu'à se souvenir ?

Et lentement, sûrement, le remords grignotera, vivant, Hyacinthe Danse, ainsi qu'un monstrueux cancer.

J. BERNARD.

Hyacinthe Danse, qui croit avoir échappé à l'échafaud en même temps qu'à la justice française, traînera désormais une vie pleine d'atroces souvenirs et de remords dans quelque cachot de la prison Saint-Léonard.



# ÉCHAFAUD



# L'Amour féroce

par Georges NORMANDY

Ce n'est pas un titre destiné à provoquer les curiosités malsaines. C'est un ensemble d'études et de faits qui susciteront, non seulement la pitié et l'horreur, mais qui intéresseront tous ceux qui veulent sonder

LES MYSTÈRES DE L'AMOUR

sous toutes ses formes

## SÉDUCTION

la Revue Artistique Moderne

commence cette semaine la publication de

L'AMOUR FÉROCE

Nombreuses illustrations

EN VENTE PARTOUT

1 FR. 50

Parait tous les Samedis

En utilisant le "PETIT COURRIER" de SÉDUCTION vous trouverez ce que vous souhaiterez  
MARIAGES, RELATIONS MONDAINES

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 86.304 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professeurs.

Broch. 86.311 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 86.317 : Carrières administratives.

Broch. 86.323 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 86.329 : Emplois réservés.

Broch. 86.335 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 86.341 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 86.347 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres).

Broch. 86.353 : Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 86.353 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 86.359 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture calligraphie, dessin.

Broch. 86.365 : Marine marchande.

Broch. 86.371 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professeurs.

Broch. 86.377 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professeurs).

Broch. 86.383 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professeurs).

Broch. 86.387 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 86.395 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 86.399 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

20 fr. le 100 adresses, à copier à la main et gros gains à Corr. Sans frais. Modèle trav. gratis. Ets SPIREX, BIARRITZ.

## MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate.

Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments.

Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALUT, PARIS-17<sup>e</sup>

## GRATUITEMENT UN PHONO

vous est offert à titre de propagande pour lancer notre marque, en donnant la réponse du rebis ci-dessous et en vous conformant à nos conditions.

CONCOURS



Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'Etat Français universellement connu, dont toute la vie fut consacrée à son Pays.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce.

Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Ets EMYPHONE (Ser. Concours 126) 4, R. du Château-d'Eau, Paris-X<sup>e</sup>

## Sage-Fem. Dipl. F. M. P. Pens. Cons. He Hre 92, rue St Lazare (9<sup>e</sup>) Discr.

### M<sup>ME</sup> PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE

14, rue de Turin, 14, Paris. « M<sup>e</sup> Liège ou Europe ».

## L'INSOMNIE, CONSEQUENCE DES MAUX D'ESTOMAC

Voici une bonne nouvelle pour les milliers de malades que les maux d'estomac tiennent éveillés chaque nuit. Un des plus grands spécialistes des maladies gastriques a découvert, il y a quelques années, un remède infailible contre l'acidité stomacale.

Actuellement, tous les médecins qui emploient cette Formule en obtiennent des résultats merveilleux, même dans les cas d'ulcères de l'estomac et du duodénum. Tous les malades qui ont été guéris par cette Formule nous envoient journellement des lettres de reconnaissance. Vous la trouverez d'ailleurs toute préparée chez n'importe quel pharmacien sous le nom de Poudre Maclean. Grâce à elle vous pourrez voir la fin de vos douleurs et de vos troubles digestifs et retrouver le sommeil de vos nuits. Mais exigez le véritable remède portant la signature ALEX-C-MACLEAN.

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer

## VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises : affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.)

Professeur KEVODJAH, service VAH, 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements  
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)



CHIENS luxe et utilité, toutes races, tous âges.

Expéditions tous pays. Elevage à 5 minutes du métro. Ouvert jours fériés.

49, rue Alexis-Pesson, Montreuil (Seine)

Téléphone: Avron 02-25

# POUR TOUS

## LE PROCÈS BONNY

Le procès de l'inspecteur Bonny contre Gringoire, dont notre ami André Salmon a dit, très justement, qu'il se classerait parmi les grandes causes de l'histoire judiciaire contemporaine, a révélé un certain nombre de faits véritablement effarants.

Pour aujourd'hui nous ne voulons retenir que l'incident survenu au moment où déposait M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté générale.



M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté, ignorait les rapports de ses services.

Comme M<sup>r</sup> Philippe Lamour, avocat de Bonny, produisait trois notes rédigées par son client les 23 mai, 13 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1933 sur les agissements de Stavisky, et demandait au témoin s'il les avait connues, M. Thomé manifesta la plus extrême surprise.

L'inspecteur Bonny relatait dans leurs grandes lignes, mais d'une façon suffisamment précise, les entreprises diverses montées par Stavisky, depuis sa sortie de prison, au début de 1928 ; les relations de l'escroc dans les milieux politiques y étaient exposées : c'était le schéma du scandale tel que l'avait donné l'informateur du policier, après l'avoir publié dans la feuille assez confidentielle qu'il dirigeait.

Ces trois notes, l'inspecteur Bonny, qui en avait conservé une copie, affirmait les avoir remises à son chef direct, M. Ducloux. A l'audience suivante, M. Ducloux fut appelé à confirmer ou à démentir ces faits qui constituaient une étonnante révélation, car, jamais, jusqu'au jour du procès, dans les nombreuses séances de la commission d'enquête, il n'y avait été fait allusion.

Si l'on comprend l'importance de la nouvelle ? Comment ! En mai, en juin, en juillet

1933, c'est-à-dire huit mois avant que n'éclatât l'Affaire, la Sûreté avait en communication des renseignements qui, s'ils avaient été contrôlés et suivis, eussent permis d'arrêter Stavisky au printemps, de limiter l'étendue du mal, d'empêcher le placement d'une partie des bons de Bayonne ?...

Quelle explication, par ailleurs, pouvait-on trouver à la disparition des trois notes de l'inspecteur Bonny ?

M. Ducloux, s'il démentit avoir reçu ces documents des mains de l'inspecteur, parvint à tous les auditeurs du procès — même à ceux qui ne cherchaient pas à dissimuler leur sympathie pour Bonny — assez faible dans ses dénégations. Adjuré par l'inspecteur de lui sembler des souvenirs, il convint qu'à défaut de notes écrites, il avait reçu de Bonny des communications verbales sur Stavisky.

Dès lors, la question se pose de la manière dont, par écrit ou de vive voix, de hauts fonctionnaires de la Sûreté ont été prévenus dès mai 1933, et ils n'ont pas prévenu le chef ; à la préfecture de police, même ceux qui ne connaissaient pas Stavisky. On avait, depuis longtemps encore, des rapports (Cousin, Gelpoix, Pachot) contre l'escroc. Et personne, à la Sûreté, ni à la préfecture, ne bougeait.

Dans un mouvement oratoire qui impressionna la salle, M<sup>r</sup> Henry Torrès nota que « coalition du silence » où s'étaient ligés les subordonnés, faisant ainsi subir au très distingué et très innocent M. Thomé, lequel, entre parenthèses, eut été mieux à sa place à la Comédie Française qu'à la tête de la Sûreté générale, d'injustes sanctions.

Si le procès ne devait avoir eu que ce résultat de révéler les incroyables défaillances d'un service qui, par son importance, commande les rouages administratifs du pays, ordonne la sécurité publique, il faudrait se réjouir qu'il ait été, par son auteur, impudemment engagé, car il aura été plein d'enseignements.

Et quel plus triste exemple de désorganisation, de désordre, que celui de l'ancien directeur de la Sûreté écoutant, avec une stupeur qui n'était pas jouée, la lecture, dans le prétoire de la cour d'assises, de ces rapports sensationnels.

La carence des gardiens de l'ordre, l'impunité accordée à l'escroc qui s'affichait dans Paris, commandait des journaux, des théâtres, entretenait les politiciens dont il utilisait, par ailleurs, les bons offices, le silence gardé sur son action malfaisante, tout cela est apparu, brutalement, dans un incident d'audience, devant les douze juges populaires.

La salle a été secouée d'un mouvement de révolte. Réaction où s'exprimait la volonté d'un redressement moral.

## Prosper

C'est en contemplant la couverture de *Détective* que Malvina, l'héroïne de *Prosper* invente ce personnage mythique, homme du milieu et bagnard, qui finira par écraser la kasbah d'Alger de son ombre lourde.

Mais cette pièce de Mme Lucienne Favre, que M. Gaston Baty vient de monter d'une façon si magnifique et pittoresque sur la scène du théâtre Montparnasse, est surtout un magnifique documentaire sur le quartier réservé d'Alger, ruisselant de soleil, tout bruisant de musiques arabe et européenne et chatoyant des précieux costumes des filles aux visages tatoués.

\*\*\*

## Mlle Cotillon

Lorsque se produisit à la seconde audience du procès Bonny-Gringoire le coup de théâtre du témoignage de Mlle Cotillon, victime du chantage organisé par les escrocs Faillant, Dubois et aussi, d'après la plaignante, avec la complicité de l'inspecteur Bonny, d'abord dans une brasserie de la place des Ternes, puis au restaurant Viel, notre excellent confrère Georges Altman qui se trouvait dans le box des chroniqueurs judiciaires eut ce mot : « Ils l'ont fait chanter à la Viel... le ».

On pourrait aussi ajouter, qu'en France tout doit finir par des chansons.



Une scène de « Prosper » la pièce de Mme Favre.



Mlle Cotillon, à la barre des témoins accusés Bonny



Carbonne promet au président de garder le silence.

## Une victime de Bonny se fâche

Venture eut un gros succès. On n'a jamais su par quelle faveur il avait eu accès dans la salle de la Cour d'assises ; il n'était ni témoin, ni partie civile, ni inculpé, ni moins à Paris puisqu'il est toujours inculpé à Dijon, du meurtre de M. Prince !

Donc, il était assis au dernier banc des témoins.

Comme M<sup>r</sup> Lamour faisait allusion, en termes assez désobligeants, aux trois Marseillais qui furent arrêtés sur le rapport de Bonny, Venture protesta. Le président le fit avancer dans le prétoire :

— J'ai été fabriqué comme assassin. J'en ai assez.

Venture se concilia toutes les sympathies. Il fut autorisé à reprendre sa place, mais à la condition de garder le silence.

\*\*\*

## Le haut-parleur

Quant au président Debeauvoir, excellent homme, s'est révélé détestable président d'assises.

Trop aimable et sans autorité. Pour couvrir la voix de M<sup>r</sup> Torrès, que grossissaient les éclats de M<sup>r</sup> Philippe Lamour, il faudrait renforcer l'attirail de la Cour d'assises par l'achat d'un haut-parleur.

M. Warrain, qui dirigeait pendant de longues années les débats de la Cour d'assises de la Seine, et qui suivait le procès derrière la Cour, confia à un autre magistrat : « ...j'ai souffert comme ancien président... »



# ÈVE ET JYLVESTRE

# PARTOUT

## CLAMADIEU

M. Elie Richard est l'un des journalistes qui, depuis dix ans, se sont le plus intéressés aux faits-divers. Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il convient de révéler quelle école de vérité humaine c'est là. Les événements quotidiens que nous choisissons dans la masse vivante, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus précisément réel ? M. Elie Richard a puisé à pleines mains dans la vie. Son roman Clamadieu, l'un de ceux qui ont retenu l'attention de la critique depuis deux mois, est un roman romanesque de grande classe.

Un homme de quarante ans rencontre une très jeune femme. Ils s'aiment. Ils se heurtent d'ailleurs bientôt. Une jalousie affreuse pousse cet aventurier, devenu un amant cruel, à persécuter sa compagne. C'est une lutte de vingt ans, atroce, horrible, sanglante. Tel est, sommairement rapporté, ce que l'auteur a pris à son métier de journaliste pour dresser ce livre remarquable en face des petites histoires médiocres dont on abuse dans les mauvais livres et les films de basse catégorie.

Ceci, même fort élogieux dans ma pensée, ne donne pas une idée complète de Clamadieu. Il faut, pour qu'on en parle avec tant d'insistance, pour qu'on le cite comme une révélation, il faut qu'il y ait autre chose. Qu'est-ce donc ?

A la vérité, ce n'est rien de différent de ce que nous nous efforçons de faire ici : c'est la projection d'une réalité de chaque jour sur le plan un peu relevé de la poésie. Poésie de l'aventure, poésie de la passion, poésie que tout le monde peut sentir, la meilleure.

Ce n'est pas un roman destiné à telle ou telle catégorie de lecteurs. Qui goûte les belles et grandes histoires d'amour, où le tragique se mêle à l'humour, goûtera Clamadieu. Les romans sont souvent inadmissibles pour les lecteurs qui raisonnent. Ici, rien qui surprenne le bon sens. Un ton qui convient à l'homme normal et cependant un élan qui entraîne et qui fait que cette histoire d'amour vous retient haletants jusqu'à la dernière page.

Les événements s'y succèdent comme on voit qu'ils font dans la vie et dans les bons films : ici l'on pleure et là on rit... Ici l'angoisse et là le plaisir.

L'auteur de Clamadieu a singulièrement enrichi son talent. Quelques livres sur Paris, le Paris mystérieux des escarpes et des viveurs, deux romans dont on a parlé, de grands reportages à travers le monde ont

servi M. Elie Richard et façonné son instrument.

Clamadieu est un livre dont il peut être légitimement fier, une œuvre maîtresse, originale et forte. On aime le pittoresque et l'irréprochable écriture, la débordante générosité qui, à mon sens, vaut plus que tout.

M. Elie Richard a écrit le roman de la tendresse humaine aux prises avec l'instinctive cruauté. Son Clamadieu est un personnage solidement recréé ; il surgit de la nature incohérente, tourmenté comme elle et comme elle puissant et fraternel. Ce livre m'a per-



M. Elie Richard, l'auteur de « Clamadieu », roman profondément humain.

sonnellement fait beaucoup de bien et j'en suis reconnaissant à l'auteur.

Son succès éclatant ne m'étonne pas.

Marius LARIQUE.

### L'allée des soupirs

Nous recevons de Mlle Jeane Talmont, que l'on avait soupçonnée un instant d'être, pour une part, dans la mort du spahi André Pernaud, trouvé tué d'un coup de revolver sur un banc de l'Allée des Soupirs, à Senlis, une lettre que nous nous empressons d'insérer :

« Je vous prie d'aviser vos lecteurs — nous écrit Mlle Talmont. — 1°) Que je ne suis pas sur le point d'être mère ; 2°) Que je viens de bénéficier d'un non-lieu après une information très complète qui a permis d'établir que M. André Pernaud s'était tout simplement suicidé.

L'abondance des matières nous oblige à reporter à la semaine prochaine la publication de la curieuse étude de notre collaborateur Jacques Boulenger sur la Pègre errante au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

### L'Académie était représentée

L'Académie française était représentée au procès Bonny : à côté de M. Lescouvé étaient assis M. Marcel Prévost et M. Pierre Benoit.

M. Pierre Benoit, quand déposa Jo-la-Terre, riait comme une petite folle. Vraiment, il s'amusait au procès. M. Marcel Prévost restait assez guindé.

\*\*\*

### « L'acte de Dieu »

La petite Mary Hays que l'on voit ici photographiée avec sa mère, la célèbre actrice américaine Helen Hays, fut lors de sa naissance la cause d'un procès sensationnel. Au moment de devenir mère, la charmante artiste dut, en effet, renoncer à jouer.

Le théâtre lui demanda des dommages-intérêts, mais le juge ayant recouru à une expression traditionnelle de la justice américaine, décréta que la naissance d'un enfant était un « acte de Dieu », qui entraînait la résiliation du contrat sans qu'il y eût faute de la part de la défenderesse.

\*\*\*

### Troubles de la circulation

Dès la veille du mariage de la princesse Marina, le vide dut être fait dans plusieurs quartiers de Londres en prévision des cortèges. Tel un immense torrent, la circulation fut déviée de son cours habituel. De nombreuses rues furent fermées aux



Pierre Benoit assista, lui aussi, au procès Bonny.



La manière forte contre les bandits en Amérique.



L'artiste Helen Hays et sa fille, la petite Mary.

autos à l'aide de solides barricades, et plus de 5.000 signaux nouveaux indiquaient les voies barrées, les rues à sens unique, les lieux de stationnement, etc. L'Automobile-Club et la police publièrent un plan spécial de Londres et un code de la circulation — pour un jour.

Malgré toutes ces précautions il fut impossible d'éviter l'embouteillage... Les policiers finirent par éteindre les signaux lumineux et par abandonner la chaussée aux piétons où les automobilistes cherchaient en vain à se frayer un passage.

\*\*\*

### La manière forte

La police des Etats-Unis a résolu d'appliquer les méthodes les plus énergiques pour mettre fin à la vague des crimes qui submerge l'Amérique.

Les ordres des grands chefs ont été fidèlement suivis, à en juger par cette photo qui représente trois dangereux bandits mis « knock-out » par les policiers au moment où ils tentaient l'enlèvement d'un jeune garçon.

A New-York, le commissaire Valentin a récemment déclaré :

« Nos hommes ont beaucoup trop de ménagements pour les criminels. Lorsque l'on amène un malfaiteur au poste, on dirait qu'il s'agit d'une excursion mondaine d'une joyeuse party... Rasé de frais, vêtu à la dernière mode et tiré à quatre épingle, le criminel effecte des airs de gigolo... Je somme les policiers d'user de la manière forte et de ne pas ménager les ennemis publics.



La façon dont M. Juan da Silva exploitait un hôtel à Fontainebleau attira sur lui l'attention du commissaire de police. Dans la salle du débit attendant à l'hôtel, trois dames ou demoiselles : Marie-Madeleine (un nom prédestiné de pécheresse, avant la conversion), Odile et Germaine avaient mission d'amorcer avec les clients des relations qui se poursuivaient, au premier étage, dans les chambres que louait M. da Silva.

Tout profit pour la maison : le bar et l'hôtel réalisaient des bénéfices. Cette époque de prospérité est provisoirement terminée.

Marie-Madeleine, Odile et Germaine n'étaient pas ce qu'on pourrait appeler des prostituées permanentes. Elles ne vivaient de leurs charmes qu'à la mauvaise saison. Aux beaux jours du printemps et de l'été, elles couraient les routes de France — et montraient, dans les foires, un réel talent dans l'art de charmer les serpents.

Puis, en octobre, la saison foraine close, elles s'enfermaient dans les maisons. Elles s'enfermaient, si l'on veut, car le procès où elles étaient inculpées en même temps que l'hôtelier révéla certaines escapades en forêt qui fournirent aux magistrats l'occasion d'instaurer une jurisprudence originale.

Juan da Silva avait été condamné par le tribunal correctionnel à 2 mois pour « réception clandestine de filles de débauche » ; c'est ainsi qu'est qualifié le délit spécial aux hôteliers qui font concurrence aux tenanciers des établissements que tolère la police, condamne la morale et encourage le fisc par les prélèvements qu'il perçoit sur les bénéfices d'exploitation.

Sa condamnation avait été, en

grande partie, provoquée par les aveux de Germaine, Marie-Madeleine et Odile. Toutes trois, elles avaient reconnu non seulement qu'elles racolaient des clients dans le débit, mais encore qu'elles y étaient encouragées, sinon forcées par le patron.

Entre elles et da Silva, les conventions étaient loyalement tenues. Locataires permanentes d'une chambre, elles y entraînaient le consommateur, ce qui permettait à l'hôtelier d'encaisser deux fois pour la même pièce un prix de location. Bien entendu, le prix variait selon que la visite du client durait « un moment » ou « toute la nuit ». Jusque-là, rien que de naturel.

Parfois, l'hôtelier alertait ces dames.

— Il y a un client, là-bas, dans le coin, qui s'ennuie...

Et d'un geste énergique, il stimulait le zèle défaillant de ses pensionnaires ; quelquefois il présentait le consommateur, montrait le chemin de la chambre, apportait lui-même le linge et l'eau.

Un jour, Germaine, la plus jeune des trois, la plus jolie, annonça à l'hôtelier qu'elle allait épouser un artiller, Maurice.

Maurice était déjà venu passer plusieurs nuits avec sa fiancée. Ça ne faisait pas du tout l'affaire de Juan da Silva, qui, perdant Germaine, aurait, du même coup, perdu une grosse partie de sa clientèle.

C'est du moins ce qu'affirma au juge d'instruction Germaine :

— Quand je ne venais pas le dimanche, le patron me disait que la salle de bal était vide...

Ce qui n'était pas aimable pour Odile et Marie-Madeleine.

A ces accusations, l'hôtelier opposait « un démenti formel ».

D'abord, soutenait-il, les trois dames n'habitaient pas constamment chez lui. Elles faisaient des absences. Et sur ce point, il recevait une confirmation des intéressées elles-mêmes.

Car Germaine, Odile et Marie-Madeleine avaient reconnu qu'elles ne « travaillaient » pas seulement à l'hôtel. Leur métier de foraines les avait habituées à exercer aussi au dehors. Elles avaient situé approximativement le lieu de leurs exploits.

— C'est un endroit près de la route de Montigny, où les femmes viennent habituellement et

Les trois pécheresses ne faisaient commerce de leur corps qu'à l'époque de la mauvaise saison, car les beaux jours venus, lassées d'avoir charmé les hommes, elles parcouraient les foires, charmant les serpents.

ou les hommes vont en chercher (sic).

Sur cet aveu, le procureur de la République, tout en poursuivant l'hôtelier pour le délit que nous avons rapporté, avait également traduit en correctionnelle Germaine, Marie-Madeleine et Odile ; contre elles, il avait relevé l'inculpation d'outrages publics à la pudeur ; il n'avait d'autres preuves que leurs aveux, mais n'était-ce pas suffisant ?

La citation délivrée à ces dames contenait cette formule, d'une valeur juridique qui peut prêter à sourire :

« Outrages à la pudeur pour avoir eu dans des lieux publics des relations sexuelles avec des personnes demeurées inconnues. »

Malgré le témoignage d'un cimentier, d'un serrurier, d'un agent d'assurances, clients fidèles du débit qui attestèrent qu'ils n'avaient jamais été racolés par une fille, que jamais « ils ne s'étaient aperçus de rien » et que le patron et la patronne étaient de braves gens, Juan da Silva fut condamné à la Cour, sur son appel, à confirmer la peine et ordonné la fermeture de sa maison pendant quatre mois.

Mais pour les dames, il en fut autrement : condamnées à quinze jours de prison avec sursis, elles avaient accepté ce bémol châtimé ; l'appel automatique du ministère public permit à la Cour d'évoquer l'ensemble de l'affaire.

Et la cour, plus exigeante sur le droit que le tribunal, acquitta Germaine, Odile et Marie-Madeleine : aucune précision n'existait en ce qui concerne les dates et les circonstances où les outrages publics auraient été commis et l'aveu ne suffit pas. C'est un arrêt de principe qui intéressera bien des gens.

Jean MORIÈRES.



ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS  
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

DIRECTEUR :  
MARIUS LARIQUE

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS

COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES	1 an	6 mois
ÉTRANGER TARIF (A)	65. »	35. »
ÉTRANGER (TARIF B)	85. »	45. »
	100. »	55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».





Dès le lendemain de la découverte du cadavre de Louis Mourret, les enquêteurs (ci-dessous) s'étaient rendus à la ferme du père Jullian.

Cependant que Denis Jullian accomplissait son horrible forfait, le père Farjon (ci-dessus) avait abusé, lui, du fils Jullian.

Quelque temps avant la bestiale orgie où le petit « Mourretou » trouva la mort, sa sœur aînée (ci-dessous) avait été violée par le père Farjon.

Après l'aveu de son fils, Denis Jullian (ci-dessus) est arrêté, malgré ses dénégations, et conduit en prison menottes aux mains.

Interrogé le premier par le capitaine de gendarmerie Gondran, le fils Jullian (ci-dessous) avoua le crime bestial de son père.

# LA BESTIALE ORGIE

AVIGNON

(De notre correspondant particulier.)

Les drames de la terre ne sont pas seulement provoqués par l'intérêt ou la sordide cupidité paysanne : ils sont quelquefois inspirés par un sentiment plus abominable encore, expression d'une amoralité bestiale qui se donne alors libre cours dans la silencieuse solitude des champs et que la mort peut venir ensuite effacer sans laisser de traces.

C'est un forfait semblable qui s'est déroulé à quelque trente kilomètres d'Avignon, à proximité d'Orange, la belle cité où a fleuri la culture latine.

La victime de ce drame, dans lequel l'odieuse s'ajoute à l'affreux, est un garçonnet de quatorze ans... Saura-t-on jamais, après quelle scène de basse et bestiale orgie paysanne, son corps fut retrouvé, noyé, dans un canal ?



Le petit Louis Mourret que les habitants de ce quartier du village de Piolenc, dans le Vaucluse, appelaient familièrement « Mourretou », avait quatorze ans. C'était un enfant travailleur et très éveillé, doué d'exceptionnelles qualités qui se développaient vivement malgré l'ignorance dans laquelle il était tenu par la solitude de son existence et la vie rude et pauvre de ses parents. Au lieu dit La-Fontaine-des-Quatre-Chemins, la ferme Mourret n'a pour tout voisinage, à cinq cents mètres environ que les fermes Roussière et Jullian.

Jullian, âgé de 50 ans, veuf depuis quelques années, vit seul avec son fils un peu plus âgé que le petit Mourret.

Un beau dimanche, Denis Jullian invitait le jeune Louis Mourret à partager son repas et, à la même table, se trouvaient, à midi, réunis Denis Jullian et son fils avec un maquignon d'Orange, de l'âge du père Jullian, nommé Farjon, et le petit Mourret.



Lorsque le soir tomba, le petit « Mourretou » n'était pas rentré chez ses parents. Comme il avait promis d'aller, au sortir de la ferme Jullian, chez leur voisin Roussière, M. et Mme Mourret s'y rendirent dans la soirée. L'enfant n'y était pas venu.

En chemin, les parents inquiets, rencontrèrent précisément Denis Jullian.

— Où est Louis ? lui demandèrent-ils.

— Je ne sais pas, répondit imperturbablement Jullian. Il nous a quittés vers quatre heures pour aller s'amuser sur le bord du canal... »

Il ajouta, avec un accent étrange :

— Il y patauge peut-être encore !

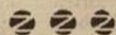
Les bords du canal étaient aussitôt explorés sur plusieurs kilomètres de long, Denis Jullian participait, lui-même, aux recherches avec une particulière activité.

Le lendemain matin, le petit Louis n'avait toujours point reparu. A nouveau son père et sa mère, étreints par l'angoisse, recommencèrent leurs recherches.

Soudain, à midi, sur le bord du canal, à un endroit où tous deux avaient passé et repassé plus de cent fois, ils découvrirent, soigneusement pliés, la veste et le gilet de l'enfant et, au-dessus, déposés avec soin, ses souliers et sa casquette.

Quelle main avait pu ainsi apporter mystérieusement les vêtements de l'enfant disparu ?

Sans s'attarder à cette question, le père et le fils fouillèrent, à cet endroit, le lit du canal avec des perches et, à quelques mètres en aval, M. Mourret remonta le cadavre de son enfant.



Comment reconstituer la mort du garçonnet ?

Un accident ? Les vêtements n'auraient pas été déposés par l'enfant sur la berge. Un suicide ? Aucune raison ne peut permettre de le supposer. Une dispute entre les deux enfants ? Ceux-ci ne s'étaient plus rejoints après le déjeuner.

Rien de tout cela n'était à retenir. En effet, le lendemain de la découverte du petit cadavre, le capitaine Gondran, commandant l'arrondissement de gendarmerie d'Orange recueillait, de la bouche même du petit Jullian, une effrayante déclaration.

— Après avoir, tous les quatre, bien mangé et bu, dit l'enfant, nous sommes séparés en deux groupes. D'un côté, le père Farjon et moi, nous sommes allés... (l'enfant marqua un temps, puis ajouta :)... faire la sieste au grenier, pendant que mon père restait seul, en bas, avec le petit Louis.

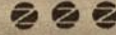
Le capitaine de gendarmerie Gondran auquel un sens psychologique très sûr et une expérience déjà longue des mœurs de certains paysans veufs ou solitaires, avait déjà fait saisir le caractère odieux de la scène, n'avait plus qu'à engager l'enfant à continuer ses aveux.

— Pendant que Farjon s'isolait avec moi dans le grenier, mon père dut sortir avec « Mourretou » chercher un bosquet, hors de la ferme, car, lorsque nous sommes descendus, la ferme était vide. Mais, peu après, dehors, je rencontrai mon père, seul.

— Et Louis, où est-il ? lui demandai-je.

Pour toute explication, il me répondit :

— Il me résistait, je l'ai f... dans le canal !



Ainsi, les bêtes humaines, prises d'un rut dont les animaux eux-mêmes n'éprouvent pas, de cette odieuse manière, le besoin, avaient, un dimanche que les vins avaient été aussi généreux que le soleil, entrepris d'assouvir, sur deux garçonnetts, leur abjecte passion.

Pour l'un des enfants la chose avait paru normale. L'autre avait résisté. Sa résistance avait énervé son bourreau qui, d'une poussée, l'avait précipité à l'eau.

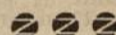
Jullian et Farjon ont été arrêtés.

Au parquet d'Avignon, le procureur de la République Pernot a fait ouvrir une information par M. Rouquette. Ce magistrat qui, pour s'être spécialisé, à Marseille, avec autorité, dans les problèmes de l'enfance coupable, sait parler au cœur des enfants — même si ceux-ci n'en ont presque plus — a demandé au petit Jullian :

— Voyons, Tu as quinze ans, Tu n'es pas bête. Tu ne trouvais pas que c'était « vilain » ce que tu faisais avec Farjon ?

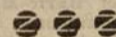
L'enfant, aux yeux vifs et vicieux, au minois futé, répondit :

— Non, monsieur. C'était tout naturel. On me l'a toujours fait !



Le Parquet d'Avignon s'est dessaisi de cette affaire, aussitôt après, en faveur du Parquet d'Orange, reconstruit. M. le procureur de la République, Mabelly, a fait reprendre l'information par M. Giberne, juge d'instruction. Ces deux éminents magistrats ont eu, à maintes reprises, à débrouiller, dans le Vaucluse, de ténébreuses affaires de cupidité ou d'amoralité paysannes.

Rarement, toutefois, ils se sont trouvés en présence d'une machination aussi abominable que cette « partie carrée » masculine où deux hommes avaient entraîné deux enfants... dont un innocent !



Déjà, par leurs soins, une autre affaire est venue s'ajouter à celle-ci, comme si la première ne suffisait pas ! Il s'agit, cette fois, du viol de la fille Mourret, sœur aînée de l'enfant assassiné. La petite Mourret a déclaré que Farjon avait abusé d'elle un jour semblable à celui où son frère, quelques mois plus tard, devait disparaître.

Devant l'horrible théorie des malheurs qui l'ont accablé, le père Mourret, un vieillard déjà, ne réagit plus. Une indifférence qui confine à l'égarément s'est emparée de son esprit.

En face d'une aussi redoutable accusation, accusation double qui va de l'attentat à la pudeur à l'assassinat, deux jeunes et brillants avocats du barreau d'Avignon, M<sup>rs</sup> Henri Burnat et Gabriel Bout, ont apporté à Jullian et à Farjon, l'appui de leur remarquable talent.

Aucun aveu, hormis la déclaration accablante d'un enfant, ne sort des bouches des inculpés. Ils conservent même aux lèvres un sourire fait d'ironie et de scepticisme.

Ils savent qu'à la campagne rien ne subsiste d'un forfait lorsque le mistral est venu, de son grand souffle, emporter à la fois les preuves et les souvenirs.

Henri BECRIAUX.





# JE LE JURE!

**V**ous croyez peut-être que c'est drôle d'être témoin? Je suis sûr maintenant, qu'il ne faut jamais être témoin, ni dans un mariage, car le divorce viendra un jour et vous aurez en face de vous deux ennemis irréconciliables, ni dans un duel, car vous risquez, outre des poursuites en correctionnelle, de recevoir dans la tête la balle mal dirigée d'un partenaire inhabile. Mais, surtout, ne soyez jamais témoin en cour d'assises.

Je sais de quoi je parle. Je sors d'en prendre. Les séances mouvementées du procès Bonny-Gringoire, qui furent, pour les deux vedettes de l'audience — ce n'étaient pas l'accusé et la partie civile, mais les avocats — l'occasion de si flatteuses remarques et qui permirent au valeureux Philippe Lamour de se hausser, dès son coup d'essai, à la taille des maîtres, ont valu aux magistrats du siège (ces choses ne leur déplaisent pas du tout) d'être photographiés et croqués par les dessinateurs dans toutes les positions, de face et de profil. Elles ont offert à la foule qui s'écrasait dans la salle un beau spectacle gratuit, avec péripéties violentes et coups de théâtre. Pour moi, témoin, elles



se sont traduites par quatre jours de prison.

Une drôle de prison, ma foi. On avait toutes les peines du monde à y pénétrer. La « resquille » est une pratique tellement ancrée dans les mœurs parisiennes qu'elle se manifeste même à la Cour d'assises. On en a vu qui s'habillaient d'une robe d'avocat achetée chez le fripier pour tromper le service d'ordre, mais depuis que les avocats eux-mêmes sont soumis à un sévère filtrage, il a fallu inventer autre chose. Alors, il en arrive avec de fausses cartes de presse, d'autres portent en bandoulière un appareil photographique, quelques-uns attestent d'imaginaires parentés avec les plus hauts magistrats. Comment n'y aurait-il pas de faux témoins?

Alors, à la porte d'accès, un garde à grosses moustaches et à l'œil vif, débordant, mais implacable, vous fait subir un véritable interrogatoire. Il faut montrer, non point patte blanche, mais papier bleu, un papier bleu lentement déchiffré, ligne à ligne et mot à mot :

— Allons, passez ! dit enfin le garde avec un accent indulgent, d'un ton qui signifie : « Vous voyez ! Je suis bon prince ! »

Un témoin, cependant, avait égaré sa convocation. C'était un monsieur extrêmement respectable, bien habillé, les cheveux gris, avec des lunettes d'écaillé. Le garde s'appropriait à lui opposer un barrage infranchissable.

— Je suis Jo-la-Terreur ! dit alors le monsieur avec une grande dignité.

Le garde, médusé, s'écarta.



Un bref lever de rideau. Les témoins, bien sagement assis dans la salle d'audience, comme des communicants à l'église, écoutent en silence le prône du greffier. En face d'eux, le maître-autel, où est installée la Cour ; à gauche, le banc d'œuvre des jurés, ces marguilliers de la cathédrale judiciaire. Puis l'appel des témoins.

C'est à ce moment que nous fûmes incarcérés. La porte du prétoire se referma doucement derrière nous. Le bruit de houle

humaine qui nous baignait s'apaisa soudain. Nous étions isolés du monde.

Les heures, à compter de cet instant, vont couler avec une lenteur dont les lenteurs même de la Justice ne donnent pas une idée. D'abord on examine les lieux : une salle carrée, aux murs blancs, avec de petites fenêtres hautement perchées, des bancs de bois cirés, aux dossiers encastrés dans la muraille, comme il n'en existe que dans les locaux pénitentiaires. Au centre, pour tout mobilier, un poêle en fonte, énorme et rond comme une cheminée de paquebot. C'est tout notre horizon jusqu'à l'heure de la libération.

Maintenant, les hôtes de ces lieux s'observent. Il y a surtout des fonctionnaires de la police : des inspecteurs forment un groupe amical et s'entretiennent des affaires de leur service ; un de leurs chefs, dans un pardessus de bonne coupe, ses gants à la main, se tient à part, muet et raide. Un homme grand et chauve au visage dur, à la bouche agressive : c'est le directeur retraité de la Police judiciaire, André Benoist. Ses anciens subordonnés l'appellent « Monsieur le directeur », mais avec une nuance de familiarité qu'ils ne se fussent point permise autrefois.

Adossé au mur, près de la porte, un homme de grande distinction, à la douce figure d'artiste, considère d'un œil étonné cet étrange milieu : c'est M. Thomé, ancien directeur de la Sûreté. Il semble n'avoir jamais vu des policiers d'aussi près.

Une jeune femme blonde, en manteau d'astrakan, représente le seul élément féminin de notre assemblée. Elle est gaie, échange des mots aimables avec ses voisins.

— Qui est cette jeune femme ? questionne l'un.

— Je ne sais pas ! répond l'autre.

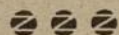
Personne ne la connaît. Qui donc s'imaginerait qu'avec son air de jolie fille à la douzaine, elle s'apprête à mettre tous les autres témoins dans sa poche, — même le tailleur Litwall, ce grand diable taciturne



L'on vit défilier successivement à la barre des témoins l'ex-commandant Faillant, Jo-la-Terreur, André Benoist, ancien directeur de la Police Judiciaire et Madame Cotillon.

au faciès tourmenté, qui évoque une ordonnance d'ataman cosaque — et s'attribuera le grand premier rôle de cette tumultueuse affaire ? A ce moment, cette demoiselle... Co... Ca... Comment dites-vous, Cotillon?... elle nous fait l'effet d'une petite bonne femme sans consistance et sans importance, qui va venir balbutier quelques mots incertains à la barre et qu'on va renvoyer au plus vite à sa coiffeuse et à ses robes.

Il ne faut pas se fier aux apparences.



Le premier jour, on se regardait. Le second jour, on se salua courtoisement et l'on entreprit quelques bouts de conversation. Le troisième jour, on se serrait cordialement la main et l'on bavardait longuement, en gens qu'une commune infortune a réunis et qui doivent tuer le temps à tout prix. Des amateurs de belote avaient apporté un jeu de cartes, M. Benoist corrigeait les épreuves d'un livre qui va paraître bientôt, M. Thomé murmurait tristement : « Qu'est-ce que nous faisons là ? » Un médecin se désespérait, parce que depuis trois jours les malades attendaient vainement dans son antichambre ; un marchand d'autos proposait à ses

## TEMOINS DE LA COUR D'ASSISES



Non sans difficulté, Hainaux, dit Jo-la-Terreur, réussit à gagner la salle des témoins de la Cour d'Assises où il attendit le moment d'être appelé par le Président.

compagnons des voitures d'occasion aux meilleurs prix.

De temps en temps, la porte des Assises s'ouvrait, et l'on entendait les voix déchainées des avocats aux prises avec un témoin.

— Ça gueule toujours là-dedans ! disait mélancoliquement l'un d'entre nous, avec un petit frisson d'appréhension en songeant que son tour allait arriver.

Des avocats passaient en groupes dans le couloir où donnait la porte de notre geôle. Ils considéraient curieusement notre troupe de bêtes en cage :

— Encore tout ça ! disaient-ils.

« C'était plutôt désagréable.

Cependant, nos rangs s'éclaircissaient. Un nom appelé, l'un des nôtres prenait son pardessus, son chapeau. Les mains se serraient, comme pour un suprême adieu,



puis il disparaissait, et on ne le revoyait plus. Les prisons de la Révolution, quand leurs hôtes les quittaient pour monter à l'échafaud, devaient donner une impression analogue.

A présent nous n'étions plus que quatre, puis trois, puis deux. Nous ne parlions plus. Nous marchions nerveusement au-

tour du poêle avec l'envie de nous évader. Enfin, ce fut mon tour. De l'ombre de mon cachot, je fus brusquement projeté dans la lumière de l'audience. Toutes les figures dansaient autour de moi. Si vous avez été aux bains turcs, vous connaissez cette sensation, lorsqu'en sortant des salles surchauffées de la sudation vous êtes précipité sous une douche glacée.

Dans un rêve, j'entends la voix du président :

— ...de parler sans haine et sans crainte. Levez la main droite...

— Je le jure !

Une promesse faite à un avocat ami, un devoir d'obéissance envers ma conscience, et voilà que je suis ici. Je prononce des mots dont le son me parvient à peine. J'appartiens à cette foule qui guette la moindre défaillance de ma phrase pour s'esclaffer, aux journalistes désabusés que j'ennuie, aux avocats qui me déchireront allégrement.

Je suis un témoin qui témoigne.

Alain LAUBREAUX.





Après avoir erré dans Verneuil, Victor Martin avait connu au grand « 7 », la douceur des caresses et des mots berceurs que lui prodigua Manon. Mais quand il était revenu pour la revoir, trahi par les louis d'or qu'il avait imprudemment sortis de sa poche, il fut appréhendé et dut avouer son crime. Jeté en prison, il en sortira bientôt pour la dernière fois.

# MON FRÈRE

## VII. — LE COUVERCLE RETOMBE (1)

Il n'était pas encore trois heures quand Victor, ayant achevé son repas dans la salle d'attente des troisième, sortit de la gare.

Il commença d'errer, en proie à un bizarre mélange d'exaltation et de dégoût, de fatigue et d'ardeur. Depuis l'instant où, ce matin même, il pénétrait chez la vieille, jusqu'à celui-ci, où il entra dans cette ville inconnue, trop d'actes insolites, trop de sentiments et de sensations anormales s'étaient succédés en lui et autour de lui...

Pour l'instant, une seule sensation demeurait, nette et troublante à la fois, celle des caresses de Manon.

L'enivrement de ce baiser était en lui, tenace et lancinant comme une brûlure, et il douta s'il aurait le courage d'attendre encore trois heures, pour en goûter à nouveau le vertige.

Verneuil est une ville assez importante avec quelques rues animées pleines de magasins, mais Victor errait gauchement entre les rangées de maisons, car, faute de l'avoir jamais fait, il ne savait pas flâner. Il songea soudain que c'était la première fois depuis son court vagabondage dans la zone, à douze ans et demi, qu'il goûtait une liberté véritable.

Un orgueil d'une espèce inconnue gonfla sa poitrine et releva son front. Il se mit à marcher d'un pas assuré.

L'idée que cette liberté était bien précaire ne l'effleura pas : il avait dix-huit ans, un rendez-vous d'amour, de l'argent, un billet pour Paris, quatre raisons pour une de posséder le monde.

Et les heures passèrent. Plus de dix fois, il fit le tour de la ville, s'efforçant, plutôt par instinct que par raisonnement, de repasser le moins souvent possible dans les mêmes rues.

Dès le premier tour, il avait repéré la rue des Petits-Jeûneurs, mais il s'était contenté de regarder de loin l'enfilade des maisons aux façades vives dont les enseignes, de grandes lanternes de formes diverses, portaient toutes un numéro. Il avait ainsi reconnu le « 2 », le « 5 », le « 8 », mais pas le « 7 » qui, sans doute, se trouvait derrière le tournant.

Puis il reprenait sa promenade, s'appliquant, à chacun de ses tours, de passer à proximité de la gare pour surveiller l'heure, et près de la rue des Petits-Jeûneurs, pour être sûr, le moment venu, de ne pas la manquer.

Enfin, l'horloge de la gare marqua six heures moins le quart. Victor rebroussa chemin et se hâta vers le grand « 7 ».

C'était bien comme il l'avait supposé. La maison se dressait tout de suite après l'angle. Sans hésiter, du même mouvement qui l'avait amené quasi courant depuis la gare, il gravit les deux marches, poussa la porte et se trouva d'emblée dans une longue salle à peine éclairée et qui, d'abord, lui parut vide.

Planté devant la porte qui s'était d'elle-même refermée derrière lui, il demeurait là, gauchement, pris d'une subite timidité. Mais, déjà, Manon était près de lui.

Une Manon toute autre que celle du train : sans chapeau, son maigre visage encadré de bandeaux noirs « à la vierge », le corps noyé dans un peignoir rouge vif dont l'entre-bâillement laissait voir une chemise noire portant, brodé à la place du cœur, un grand papillon jaune.

La fille prit Victor par la main et le conduisit vers le fond de la salle. Docilement, le regard embrumé, il suivait. A peine vit-il les autres filles groupées autour d'une table, et

qui, toutes, dévisageaient Manon, la nouvelle qui faisait déjà, cinq minutes après l'ouverture, un client.

— Ça sera deux portos, dit Manon. Puis, comme la serveuse posait les verres sur le marbre :

— Buvons vivement, et puis on montera. Je vois bien qu'elles te gênent !

Victor, toujours muet, vida son verre d'un trait ; Manon trempa à peine ses lèvres dans le sien, puis se leva.

— Paye, ou, si tu veux, donne-moi des sous, je vais t'arranger ça, tu peux avoir confiance.

Victor, fouillant dans son pantalon, sentit les pièces d'or, mais quelque chose l'avertit à temps et, changeant de poche, il retira un billet de cinquante francs.

— Attends là, dit Manon en se dirigeant vers un angle de la pièce.

Ne sachant que faire, Victor se rassit. De sa vie il n'avait été aussi dépourvu de pensée. Il était là, posé sur la banquette, contre la table, aussi inerte et froid que ces meubles.

— Alors, faut-il que je te secoue ?

Comme brusquement réveillé, Victor se leva ; Manon prit sa main. A sa suite, il franchit une porte, monta un escalier, fit quelques pas dans un couloir, entra dans une chambre.

Sitôt la porte refermée :

— Tiens ! dit Manon, reprends ta monnaie. Et elle lui tendait, froissés, plusieurs billets bleus.

Victor fit le geste de refuser.

— T'es pas fou ? Que tu paies la maison, faut bien, j'ai pas de quoi te l'avancer. Mais, moi ! Alors, tu n'as pas encore compris ?...

De force, elle lui fourrait les billets dans la poche de son veston.

Et, l'instant d'après, collée à lui, elle dispensait à Victor l'ivresse renouvelée de son baiser.

Cette fois, il chancela. Le lit les reçut, et Manon, tout de suite, gémit sous le poids d'une ardeur maladroite et puissante.



— Qu'est-ce qui te prend ? Voilà que tu pleures, à présent. T'es donc pas content de moi ?

Affalé sur le lit, la tête enfouie dans l'oreiller, Victor sanglotait à gros sanglots enfantins.

Étendue près de lui, appuyée sur un coude, Manon, de sa main libre, essayait de lui faire lever la tête. Vainement. Les épaules secouées convulsivement, Victor, à chaque sanglot, semblait vouloir s'enfoncer plus profondément dans la mollesse de l'oreiller. Au bout d'un moment, Manon renonça et, doucement, comme pour un tout petit enfant, elle se mit à caresser la chevelure ébouriffée.

Cela dura longtemps. Enfin, l'ouragan de pleurs parut diminuer et Manon, la bouche près de l'oreille du désespéré, commença de lui murmurer de ces mots très doux et quasi dépourvus de sens dont on berce et apaise les douleurs des tout petits.

Sous l'action de cette musique si nouvelle pour lui, Victor, peu à peu, se calmait. A un moment, il cessa de pleurer pour gémir sourdement.

— Si tu savais, murmura-t-il...

— Je sais, va ! Il y a longtemps que j'ai compris : tu as fait une grosse bêtise. Je ne veux pas que tu me la racontes. Ça te soulagerait moins que d'avoir pleuré et de savoir que je t'ai compris. Je suis sûre que ça va déjà beaucoup mieux. Mais tu comprends, moi, il vaut mieux que je ne sache pas tout...

Et comme si elle eut craint que Victor allât

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 309.



plus loin dans les confidences, elle posa la main sur sa bouche et ajouta :

— Là, là ! repose-toi encore un petit peu. Tu n'es pas bien comme ça, près de Manon ?

Victor secoua la tête du haut en bas avec force, puis il la reposa sur l'oreiller et, comme s'il n'avait attendu que ces mots et ses pleurs pour connaître enfin la détente qu'appelait son être si jeune, mal fait pour tant d'émotions, il s'endormit.

Il y avait, en cet inconnu que seul lui livrait l'abandon inconscient du sommeil, quelque chose de si ardent, de si sauvage et de si désespéré, qu'au fond d'elle-même Manon savait ne pas se tromper en voyant en lui une bête traquée.

Et, d'autant plus aisément qu'elle en ignorait tout, elle s'ingéniait à trouver un moyen de venir en aide à cet enfant perdu qui savait déjà le secret des brutalités d'homme.

Mais, si faible elle-même, et fugitive ici d'un passé dangereux, que pouvait-elle de plus que donner ce que tout à l'heure elle avait donné ?

Victor dormait toujours. Manon, inquiète, regarda la montre. Plus d'une heure qu'il était monté avec elle ! Sûrement, on allait s'étonner, en bas. Jamais elle n'aurait le courage de l'éveiller, de le rejeter à la rue, si longtemps avant son train pour Paris. Et sans doute, d'une minute à l'autre, on allait frapper, l'appeler au travail.

Il n'y avait pas d'autre moyen.

La petite liasse de billets bleus négligemment enfoncée par Victor dans la pochette de son veston dépassait légèrement. Avec toute la douceur possible, Manon les tira, quitta le lit, ouvrit la porte. Sitôt dans le couloir, elle courut. L'exclamation qui l'accueillit à la caisse lui montra combien elle avait eu raison de se hâter. La vue de l'argent apaisa le tumulte. Manon, allégée, retrouva Victor tel qu'elle l'avait laissé, abîmé dans un sommeil sans rêves.

Cette fois, elle osa s'allonger près de lui.

Et sa rêverie recommença.

La chaleur de ce corps jeune et sain la pénétrait, la baignant de langueur. Cette veille immobile et si chaste, ce calme, cette paix d'une chair tout à l'heure si tourmentée, si torturée, agissait peu à peu en elle et l'engourdissait à son tour. Elle sombra dans une torpeur vague, où disparut toute notion d'espace et de durée...



— Non, ma petite, cette fois ça suffit. Le grand « 7 » n'est pas un hôtel. On te réclame en bas. Tu vas me faire le plaisir de vider ce client-là !...

La voix grasse et rude les éveillait tous deux ensemble. Victor, de son sommeil sans rêve, Manon, de son rêve sans sommeil.

Victor, brusquement redressé, promenait sur la chambre inconnue un regard apeuré.

Manon, domptée, criait :

— Tout de suite, Madame ! On descend.

Un coup d'œil au bracelet-montre.

— Huit heures ! Vite, mon chéri, tu vas rater ton train.

Victor, mal réveillé, se rajustait gauchement, sans mot dire.

— Viens ! Suis-moi, on peut sortir par derrière...

Elle était effrayée de son air affolé, de sa gaucherie, de ses yeux encore bouffis de larmes.

La sortie de service donnait sur une ruelle mal éclairée. L'air froid fit hésiter Victor sur le seuil. Manon le poussa doucement :

— Vite ! Tu vas le rater. Tu m'écriras si tu peux.

Elle ne prit même pas le temps de l'embrasser.

La porte se referma.

Victor, à nouveau, était seul. Si noyé encore de gros sommeil qu'il n'entendit pas les cris joyeux qui accueillirent l'entrée au salon de la nouvelle.

Où, s'il les entendit, il ne les comprit pas...

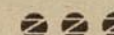


Quand il pénétra sur le quai, le dernier wagon du train de Paris ponctuait l'horizon noir du point rouge de sa lanterne de queue.

Toute possibilité de fuite s'évanouissait jusqu'au lendemain à six heures du matin.

Ce désastre ne parut pas affecter Victor. Depuis sa sortie du grand « 7 », quelque chose en lui désirait, appelait ce désastre.

Ce n'était point qu'il fût maintenant désespéré, ou résigné, ou en proie à aucun remords. Après sa chute sur le lit de Manon, après ses larmes, après son sommeil, un être nouveau venait de naître en lui, qui ne désirait plus fuir, pour la simple raison qu'il avait quasi oublié les raisons qui lui eussent commandé de fuir, mais qui voulait, avec une force, avec une intensité irrésistible, connaître encore la douceur unique des caresses et des mots berceurs dont Manon l'avait apaisé.



La grande salle, si vide et si sombre quand il y était entré pour la première fois, n'était plus reconnaissable.

Il y avait du monde à toutes les tables. Les femmes, ayant quitté leur coin, s'empressaient, allant d'un groupe à l'autre, inlassablement.

Victor, parmi elles, ne reconnut pas Manon.

Déjà, il se dirigeait vers le fond pour la réclamer, quand il fut saisi au bras par une énorme commère ridiculement vêtue d'un pyjama tango craquant à toutes les entournaures.

— Viens donc par ici, beau brun ! Je te connais...

Victor était trop interloqué pour résister. Il rougit et se laissa entraîner. Avant qu'il eût parlé, deux verres étaient sur la table.

— Mais vous, j'te connais. T'es déjà venu l'à l'heure. Même que t'as monté avec la nouvelle.

Victor rassembla son courage.

— C'est elle que je veux. Où qu'elle est ?

— T'es pas louf, mon p'tiot ? Manon, y en a qu'pour elle, ce soir. Nature ! Les nouveaux balais !... Si tu la veux, vaudrait mieux attendre à demain. Mais, tu sais, on la vaut bien, nous aut', et on est moins fières...

A ce moment, la porte du fond s'ouvrit, livrant passage à un homme cramois et, une seconde après, à Manon. Victor voulut se lever, mais la grosse fille, posant son énorme bras sur son épaule, le maintint assis et, avant qu'il ait eu le temps de la repousser d'une bourrade, un autre homme qui, manifestement, attendait son tour, disparaissait déjà avec Manon.

Victor, les poings serrés, le regard fixe, retomba sur la banquettes en grinçant des dents.

— Ça t'lient donc tant que ça ? murmura la grosse, déjà compatissante, et sans rancune

pour le rude coup dont son large flanc droit avait été gratifié.

— Pourquoi que j'pourrais pas l'avoir ce soir ? bégayait Victor. J'ai des sous !...

Il chercha dans sa pochette et, sans s'étonner de n'y plus rien trouver, il plongea la main dans la poche de son pantalon et la retira pleine de pièces d'or.

A la vue du métal jaune que son âge lui permettait d'avoir connu aux temps légendaires d'avant 1914, la grosse fille demeura un long moment interdite. Puis une idée chemina lentement dans son cerveau peu accoutumé à semblable visite. Enfin, elle murmura d'une voix aussi naturelle que possible :

— Ça, ça change. Planque-moi ça vivement. J'suis bonne fille. J'vas tâcher d'arranger ton affur avec la patronne. Reste là peinard. Même si tu revois Manon, n'y cause pas.

Mais Victor n'eut pas l'occasion de résister à cette tentation. Il vit la fille tanguant lourdement entre les tables se diriger vers la caisse, parlementer à voix basse avec une femme plus grosse qu'elle encore, puis avec un grand type maigre aux cheveux frisés et luisants. Enfin, au bout de quelques minutes, la fille revint.

— Viens avec moi ! dit-elle sans se rasseoir. Le patron est chic. Tu vas attendre Manon dans le petit salon, ça sera pas long, et, sitôt qu'elle sera libre, ça sera pour toi. Un couché même, si tu veux.

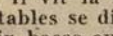
Sans comprendre le sens de ce dernier mot, Victor se leva et suivit la fille. Une porte s'ouvrit pour lui derrière le comptoir ; il se trouva seul dans une petite pièce à peine éclairée qui sentait le cigare refroidi. Pour tout meuble, il y avait, le long des murs, des divans bas et, au centre, une petite table entièrement recouverte par un grand plateau de cuivre.

Victor se laissa tomber sur les coussins et, confiant, attendit.

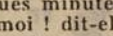
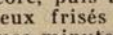
Les fions-fions du phonographe lui parvenaient assourdis et, de temps à autre, un éclat de voix, le rire aigu d'une femme, un bruit de verres choqués, de porte retombant. A un moment, il perçut même le son grêle d'un sonnerie et une voix qui criait : « Allo ! Allo ! »

Mais sans doute n'eut-on pas la communication, car plus rien ne lui parvint de ce côté.

En somme, rien que des bruits rassurants : une chambre bien close, bien chaude. Manon allait lui être rendue... Quel bonheur d'être riche ! Quel bonheur d'avoir raté son train !...



Une demi-heure après, dans le cabinet du commissaire de police de Verneuil, Victor, en sanglotant, faisait le récit de son crime.



Et maintenant, Victor Martin, je puis t'abandonner au seuil de cette prison d'où tu sortiras tout à l'heure pour la dernière fois.

Je puis t'abandonner, car tu cesses, dès cet instant, d'avoir une existence à toi. Tu n'es plus que le grain d'ivraie qui, tout au long des six mois que les hommes et non la vie t'accordent encore, va être battu, vanné, engrangé, puis extrait du bon grain que déshonorerait ton contact et, enfin, en cette aube affreuse où je te retrouve, définitivement broyé par la meule inexorable des justes...

(A suivre.)

Henri DROUIN.

# L'ASSASSIN

GRANDE ENQUÊTE  
Par le Docteur HENRI DROUIN



# 12 MOIS DE CREDIT

8 JOURS A L'ESSAI - RIEN A PAYER D'AVANCE  
1er versement 1 mois après la livraison

## Le POSTE NAIN "Rêve Idéal" 5 lampes

fonctionne sur tous les courants  
alternatifs et continus

Frs 996. >, payables

**83** fr.  
par MOIS

RIEN à payer D'AVANCE



Notre superhétérodyne POSTE NAIN "Rêve Idéal" N° 1, 5 lampes, vendu avec un bon de garantie d'une année, fonctionne sur tous les courants, alternatifs et continus. Il est luxueusement présenté dans une ébénisterie noyer verni au tampon. Nous attirons votre attention sur le fait que cet appareil est PORTATIF, ce qui est la cause de son grand succès. — Dimensions : 30 x 14 x 20 cm.

Il reçoit sans antenne ni cadre tous les principaux postes européens en P. O. et G. O. Il est également muni d'une prise de pick-up. Son haut-parleur électrodynamique est très musical. C'est un poste ayant toutes les qualités : puissance et sélectivité. Frs 996, payables frs 83 par mois.

N° 2. Même poste que le N° 1, dimensions 33 x 20 x 23 cm., fonctionnant sur courant alternatif seulement; appareil que nous recommandons spécialement si vous avez ce courant. Frs 996. — Payables frs 83 par mois.

AVIS. — Ne pas oublier de nous indiquer le voltage et la nature du courant (alternatif ou continu). Cet appareil nécessitant un cordon supplémentaire de résistance au-dessus de 150 volts. (Supplément : 20 francs).

### DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL N° 46

#### BULLETIN DE COMMANDE D 29

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un POSTE NAIN "Rêve Idéal" N° , pour courant volts au prix de frs 996, que je paierai frs 83 par MOIS, pendant 12 mois, à votre compte de chèques-postaux, Paris 979.

Fait à le 193  
Nom et prénoms Profession Signature :  
Domicile Département Gare

# Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2°)



...et je lui dois mon bonheur !

Depuis toujours j'avais des maux. Et mon teint blême, mes yeux cernés, et sans éclat, ma peau jaunie et sèche, faisaient mon désespoir. J'avais tout essayé sans résultat et je sombrais dans la neurasthénie, lorsqu'une amie me conseilla vivement le Vin de Frileuse, la nouvelle découverte de la science française. En 5 jours ce fut une véritable transformation, et 3 semaines après j'étais devenue une toute autre femme. Plus de malaises, teint frais, peau veloutée... Un vrai miracle. Maintenant la vie me sourit. Et le traitement est si simple et si agréable. Vous versez un flacon d'Extrait de Frileuse dans un litre de bon vin rouge, et avant chaque repas vous prenez un verre de ce vin fortifiant. Vous recouvrez la santé jour par jour. Demandez à votre pharmacien, ce qu'il pense lui aussi, du

## vin de Frileuse

le plus fort des fortifiants

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTEURS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance). Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX°) - Trinité 85-18

## ÉTRENNES ! LA BAGUE CHEVALIERE

Nous offrons à titre de réclame notre nouvelle Bague Chevalière d'une forme très élégante, plaqué OR 18 carats, un véritable bijou de bon goût au prix exceptionnel de 10 F. Si vous désirez un monogramme, envoies-nous vos initiales, elles seront gravées par un spécialiste. Mesure : joignez une baguette en papier. Profitez aujourd'hui même de cette offre unique! Envoi contre remboursement.

**10 F**  
Éts ALFA, 55, Fq Montmartre, PARIS. Serv 59

**VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX**  
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratis et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfaits, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. écrivez-moi. Sœur MAYDÉE, 4 Les Bourdettes-Saint-Agne, TOULOUSE.

## ÉCOULEMENTS BLENNORRAGIE-CYSTITE-PROSTATITE

guéris radicalement et rapidement par

### PAGÉOL

le plus puissant antiseptique urinaire; évite toutes complications, supprime la douleur. (Communication à l'Académie de Médecine) CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et les pharm. La boîte 10 fr., 1° 16 50. La triple boîte, fr 36 20

## CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 26, Bd des Invalides, Paris-7°

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219E P), Londres W.

# CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Mancret avait mis le feu à la ferme du fils Goguet.

**Lundi** On avait déjà vu des pompiers qui, pour l'amour de l'art et pour attirer l'attention publique sur leur personnalité, mettaient le feu à des meules ou à des immeubles. Les premiers sur les lieux, ils combattent avec flamme, les flammes. La récompense suivait. Il arrivait bien quelquefois une mésaventure : la révélation de leur forfait. On avait vu aussi des incendiaires fous ou maudits. Mais je crois que le « truc » de Philibert Mancret, repris de justice, est inédit. Mancret, pour attirer l'attention de chez lui un rentier, M. Goguet père, alla mettre le feu, ces jours-ci à la ferme de M. Goguet fils. Son stratagème réussit. Le père du fermier alla porter secours aux pompiers ; pendant ce temps Mancret pillait sa villa, s'empara d'un fusil, d'une gibecière, de vingt-huit cartouches, d'un pain, d'un lapin et de trois cents francs. Cet éclectique larcin ne coûterait pas trop cher à Mancret ni à Goguet, mais il y a la ferme incendiée et cent mille francs de récoltes détruites !...



De mauvais garçons cambriolent les châteaux.

**Mardi** C'est dans les romans de Maurice Leblanc qu'on lit de belles histoires de châteaux cambriolés, de tableaux de maîtres dérobés, de colliers fastueux dérobés. L'auteur de ces coups-là, vous le connaissez : c'est Arsène Lupin. Dans la vie, les cambrioleurs préfèrent les chambres de bonnes aux castels campagnards. Le risque est moindre, du moins le peut-on croire, car les châteaux ont leur mystère et leur légende : chiens de garde, vieux domestiques fidèles et mêmes fantômes hantant les tours à machicoulis. De tout cela, une bande depuis quelques semaines, n'a cure : elle pénètre ici, là, sur les domaines des Ganay, des Rothschild, avant-hier dans le château de Champlâtreux, appartenant à la famille de Noailles. Les vitrines sont forcées et les bijoux anciens disparaissent. Un leader politique a prononcé un jour cette phrase qui fit fortune : « Il faut prendre l'argent où il est », mais il ne parlait que de contributions légales et non de reprise individuelle. Qu'on se le dise, messieurs les voleurs...



Ayant bu, Jules Beaudereau étrangla sa femme.

**Mercredi** J'ai déjà dit que j'aimais le vin, le bon vin et que c'était tant mieux pour moi et tant pis pour les méchants buveurs d'eau. Mais j'ajoutais toujours ce correctif : « Il faut savoir boire sans s'enivrer ; en tout cas, quand on est soûlé, on va se coucher. » Tout cela me paraît d'une grande sagesse et Jules Beaudereau, ne me contredira pas, qui se trouve à présent en prison et fort ennuyé d'y être pour s'être enivré avec du vin qui n'était sans doute que du mauvais vin — ce qui expliquerait bien des choses — et qui, ivre, ne s'est pas couché. Il s'est même battu et avec sa femme qu'il a étranglée. Il est vrai que celle-ci était une redoutable mégère. Une première fois, en 1926, elle tenta d'ébouillanter Beaudereau ; une autre fois, elle le blessa d'un coup de couteau ; une tierce fois, elle lui jeta une lampe allumée à la figure, ce qui n'est pas un argument raisonnable. Enfin, l'autre soir, étant ivre, elle assomma un ami de Beaudereau avec un litre et elle tenta d'en faire autant à son mari.



Une fois de plus le camion vint heurter un arbre.

**Jedi** Je n'ose plus écrire, lorsqu'il s'agit d'accident provoqués par les camions, la fameuse phrase, même en l'aggravant et procédant par multiplication : « Quand nous serons à mille ! » Il y a longtemps que nous avons atteint de bien plus gros chiffres ! Ma chronique de la semaine ne suffit plus à les signaler tous. Je note pourtant aujourd'hui un accident survenu aux environs de Bernay, où le conducteur du camion, Georges Chataignier, a été tué et où son compagnon, Raymond Ladurée, a été grièvement blessé. Le camion circulait de nuit et le chauffeur somnolait au volant. Une embardée, deux arbres fauchés. Imaginez, au lieu de ces arbres, un groupe d'humains ou une habitation ! Pourquoi ne réglemente-t-on pas la circulation des camions sur la route comme celle des taxis vient de l'être à Paris ? Un boulanger ne peut travailler de nuit, un pharmacien doit fermer ses portes le dimanche, mais les camions ont le droit d'écraser et d'assassiner, jour et nuit, dimanches et jours fériés !



Hélène Boucher a fait une chute mortelle.

**Vendredi** « Icare chut ici, le jeune audacieux ! » Nous sommes en 1934. Icare a vingt-six ans et l'audacieux est une audacieuse jeune femme, Hélène Boucher, toutes les grâces de son âge et tous les charmes de son sexe. Le démon de son époque la possédait. Quand d'autres ne pensaient qu'à l'amour, elle rêvait de conquérir la gloire. A vingt-trois ans, elle passait son brevet de pilote ; l'année suivante elle détenait le record d'altitude, s'étant élevée à six mille mètres. Elle tentait, en 1933, le raid Paris-Saïgon, et en août se classait champion du monde de vitesse. Et voilà qu'un stupide accident, au cours d'un vol d'entraînement, l'arrache aux jeux mortels qui la grisait. Pauvre petite Hélène ! Elle pouvait, cette année même, coiffer Sainte-Catherine. Mais son bonnet était en cuir. Elle n'avait pas de fiancé, mais des camarades de lutte. Traitez-moi comme vous voudrez : je dis qu'un sourire de femme vaut mieux que tous les records du monde !



Dans une journée M. Veber constata trois suicides.

**Samedi** Trois fois dans la même journée, M. Veber, le commissaire de police du quartier de Plaisance, a été appelé à constater trois morts par suicide. Deux fois il dut venir dans le même hôtel. Le matin, Mme Henriette Quey, une employée, s'était donnée la mort par le gaz d'éclairage. L'après-midi, un jeune coiffeur de vingt ans, M. Jean Sauze, s'empoisonnait en absorbant du véronal. Le soir, enfin, un vieillard, M. Auguste Segain se pendait. La première de ces désespérés était une folle atteinte de la manie de la persécution ; le deuxième un amoureux, le troisième un malheureux cardiaque qui en avait assez de souffrir. Les vieilles morales nous enseignent qu'il y a de la lâcheté à se tuer et il convient toujours de le redire. Mais on se découvre impuissant à juger certaines douleurs, certains désarrois, certaines folies. Trois enterrements modestes, un cortège peu nombreux ; on pense : « Pauvre types ! », surtout en évoquant le souvenir du gamin de vingt ans, qui, s'il avait oublié son chagrin, en aurait ri ensuite. Puis, la vie passe...



Au Japon les cortèges doivent être bien organisés.

**Dimanche** Le sergent de police japonais, Honda vert proprement le ventre de bas en haut, vers les étoiles, comme disait Philippe Berthelot, parce qu'il avait provoqué un léger mouvement d'impatience chez son empereur, peut-être même une simple grimace. Voici l'histoire. Le mikado devait aller visiter une école ; Honda était chargé de diriger les automobiles du cortège. Il fit trop de zèle. Les autos arrivèrent une demi-heure trop tôt. La garde d'honneur qui devait faire la haie n'était pas prête. Le mikado dut attendre. On nous raconte que le ministre de l'Intérieur du Japon, en veine de solidarité, veut imiter le sacrifice du sergent Honda. Que voilà de curieuses mœurs ! « Vérité de ce côté de l'eau, erreur en deçà » disait Pascal. Si tous nos officiels suivaient l'exemple d'Honda, on manquerait bientôt de fonctionnaires. Chez nous, on peut tuer un roi ou un président ; il n'y aura pas hara-kiri de fonctionnaires, pas même de révocations.



# FAITS DIVERS

## L'ASSASSINAT DE « RAT D'ÉGOUT »

La Rochelle (de notre correspondant particulier).

« C'était une fois... »  
C'est ainsi qu'on serait tenté de narrer l'existence de Jean Rambaud, tant elle ressemble à un conte fantastique, à une de ces légendes d'images que l'on trouve dans les livres de l'Épinal pour « grandes personnes ». Mais elle fut âpre, cette vie, folle, ardente, à la fois sauvage et singulièrement cérébrale. La présenter à grand renfort de mots, avec remarques et commentaires, serait affaiblir son puissant caractère ; altérer son goût d'amertume et de sang ; la rendre moins vraie qu'elle ne fut.

Pour ne rien lui enlever de son souffle dramatique, on ne peut que la raconter très simplement.

Jean Rambaud naquit en 1890, à Salle-sur-Mer, près de la Rochelle. Son père était marin. Sa mère ? On ne sait... L'enfant grandit au bord de la mer libre, dans le vent libre du large ; libre lui-même, en l'absence quasi continue de « l'autorité » paternelle. Il prit ainsi le caractère indépendant, débridé, indomptable qui devait lui valoir d'être un aventurier.

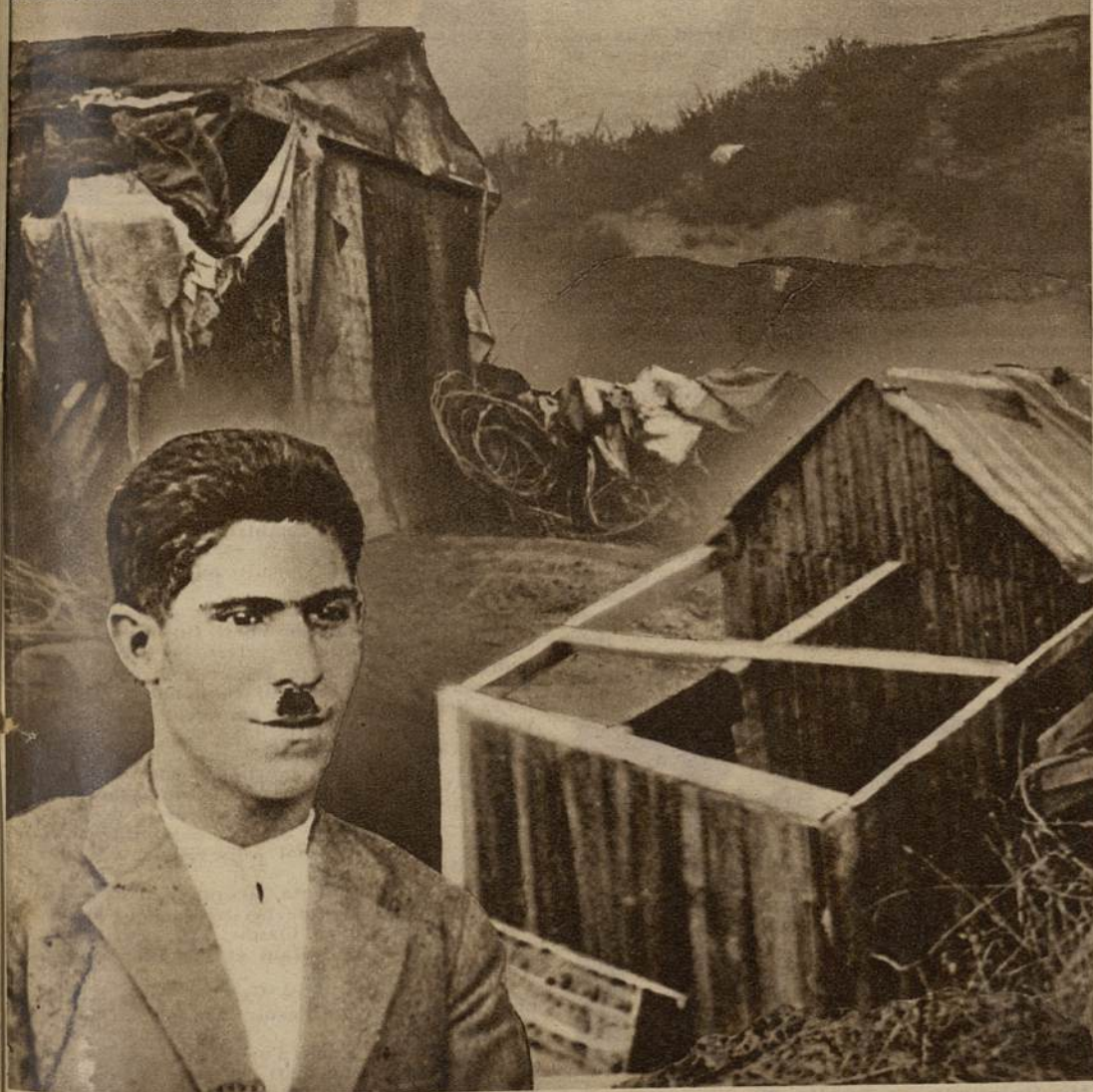
A peine adolescent, le voilà parti. On ne le reverra que plusieurs mois plus tard, quand il reviendra sans un sou, muni de cinq certificats de travail dont chacun respectivement le déclare : « rêveur », « idéaliste », « peu rapide à la tâche », « intelligent quand il veut ».

Outre ces certificats, Rambaud a rapporté des livres d'études. Il s'y plonge, travaille ferme, acquiert de l'instruction. Trois ans plus tard, à dix-huit ans, il est reçu bachelier.

Les années passent sans histoire, sans pittoresque. Puis, c'est la guerre. Rambaud « monte » au front, le 4 janvier 1915. Encore une fois, plus de nouvelles. On ne le retrouvera que bien plus tard, à Dieppe, à Bruxelles, en d'autres villes, où il marmouche son passage par des vols et par des rixes. L'une d'elles, à Saint-Nazaire, lui vaudra de perdre l'œil droit.

En 1925, Jean Rambaud est à Nantes. Il y vend des journaux et écrit des poèmes en prose. En 1928, il est courtier en vin à Libourne. En 1930, il publie un

Rambaud (ci-dessous) dit « Rat d'Égout », vivait dans une cabane construite par lui-même, ayant pour tout voisin Morvan le « culbuteur », qui habitait, lui aussi, dans une vieille cahute.



Né d'un père marin, à Salle-sur-Mer, près de La Rochelle, Jean Rambaud grandit libre au bord de la mer libre.

roman qu'il intitule : *La Nature et moi*. On y relève (dans ses souvenirs du pays natal) une phrase qui découvre un autre côté de son tempérament : « Les femmes (de X... région) sont solides, revêches à l'abord, mais troussables à l'emporte-pièce ». Jean Rambaud « profite » de l'aventure autant qu'il peut...

Mais l'aventure a toujours des revers. Quand il revient au pays natal (voilà deux ou trois ans), Rambaud ne rapporte de ses équipées qu'un œil sur deux, la syphilis, dix-huit condamnations pour rixes, vols et escroqueries, un corps épuisé de fatigue et un dégoût absolu de la vie et de lui-même. Alors, il abandonne ses chimères, renonce à tout, se résout à vivre, anonyme et sans ressort, comme un clochard.

Sur la grève de la Pointe de Roux, face à la mer, dans le vent sauvage où les mouettes jettent leurs cris plaintifs, Rambaud se bâtit une cabane, à l'aide de vieux bidons et de planches vermoulues. Il y vit solitaire et louche, ne sortant du gourbi que pour voler les oiseaux de basse-cour et les légumes du voisinage. C'est pour cela qu'on le regarde comme un sujet dangereux et qu'on lui trouve un nom de brigand : Rat-d'Égout.

Un second clochard vit sur la grève, dans une cahute toute proche de l'autre. Rat-d'Égout lie connaissance avec ce voisin :

Morvan, dit le Culbuteur. Les deux épaves ne se quittent plus. Elles vont même jusqu'à partager les hasards de l'amour, qui leur fait un jour rencontrer une troisième épave : Reine Gendron.

Pourtant, un soir que Rat-d'Égout rentre au gourbi de Morvan, on entend crier d'effroi la Reine déchue ! Que se passe-t-il ? On doit ici supposer qu'un pacte immoral qui réglait la vie amoureuse du trio a été dénoncé par le Culbuteur. Ayant surpris les fautifs, Rambaud, le batailleur, a été saisi d'un nouvel accès de violence.

Alors, c'est le drame. Echevelée, courant dans le vent qui hurle, Reine Gendron paraît au clair de lune, ruisselante de sang. Elle s'effondre au bord d'un marais voisin. Elle est morte.

A leur tour, Morvan et Rambaud surgissent, l'un poursuivi par l'autre. Le reflet de la lune fait scintiller les lames. Les deux hommes, en s'injuriant, se pourchassent, autour du gourbi. Rambaud ratrape Morvan. Ils luttent, se maintiennent les poings armés de couteaux, essaient de parer le coup meurtrier. Tout à coup, l'une des deux ombres ploie, porte la main au ventre, tombe et s'immobilise.

Rat-d'Égout a vécu...

R. BONNET.

# CE QUI SE JUGE

## Film de la semaine, par Pierre Bénard

**Lundi** Victor Tourmayre, était ouvrier forgeron à Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise). C'était un bon garçon dévoué à ses copains, mais qui tenait à ses prérogatives d'ami. Il avait, sur ce point, un code très précis. Et il estimait entre autres choses qu'on ne doit jamais tenir à l'écart un ami. Un ami dont on se méfie n'est plus un ami et est autorisé à agir comme tel. C'était du moins son point de vue qu'il manifesta le 15 janvier. Il se trouvait avec son camarade Refour chez des amis communs, M. et Mme Maucourant. Il fut véritablement ulcéré parce que Mme Maucourant ne l'invitait pas à l'accompagner avec Refour dans la chambre de sa mère malade. Il est vrai, d'ailleurs, qu'il était abominablement ivre. Tourmayre prit alors une carabine. A travers une fenêtre il fit feu sur Mme Maucourant. Ce fut Refour qui fut tué. La cour d'assises de Versailles a condamné Tourmayre à cinq ans de prison. Il avait déclaré qu'il aimait Refour comme un frère. Depuis Caïn, il faut se méfier de ces frères-là.



Tourmayre avait tiré à travers la fenêtre.

**Mardi** L'élégant baron Gaëtan de Lussatz a comparu devant le Tribunal correctionnel de Nice. Il était accusé de complicité par recel dans une affaire de vols de timbres fiscaux. Il a été condamné à quinze mois de prison et mille francs d'amende. Ainsi se trouve dénouée une situation qui avait ému beaucoup de bons esprits. On se rappelle en effet que le baron de Lussatz avait été arrêté en même temps que MM. Carbone et Spirito, à la suite de la mort du Conseiller Prince. Personne ne pense plus aujourd'hui qu'ils pouvaient être pour quelque chose dans la fin tragique du magistrat. Mais si on avait remis en liberté MM. Carbone et Spirito, le baron de Lussatz était resté en prison. Certains s'en indignaient et allaient jusqu'à dire qu'il n'y a pas de justice. Pour les rassurer on vient de coller au baron quinze mois de prison. Comme cela, on aura une raison de le garder. Au reste, terminer sa carrière par une affaire de timbres, c'est un sort on ne peut plus normal pour un affranchi.



Le baron de Lussatz vient d'être condamné à Nice.

**Mercredi** M. Louis B..., dont nous respectons l'incognito, était cultivateur à Guipavas (Finistère). Ayant eu une altercation avec le garde champêtre, il le frappa. Devant les juges correctionnels, il expliqua : « Je n'ai prononcé que des paroles déplacées et non des outrages. Vous comprenez, je suis un peu sous pression. Je viens des colonies et j'ai payé ma part. J'ai gardé les bagnards et je n'avais pas le droit de les frapper. » Alors il se rattrapa sur le garde champêtre. Des esprits pervers pourraient y voir une sorte de revanche. M. B..., pour ce geste subversif, a été condamné à quinze jours de prison avec sursis. M. B... alors se fâcha tout rouge : « Tout ça, c'est des histoires montées. On m'a pris comme une loque humaine et une tête de massacre. J'ai été très longtemps aux colonies. Quand je voyais un homme saoul, je le mettais au bloc tout seul. A Guipavas, je suis comme un indigène. J'aime mieux retourner là-bas. » Après tout, on en arrive aussi à se dégoûter des honnêtes gens.



De nombreux bagnards s'embarquent à l'île de Ré.

**Jeudi** Le 15 mai dernier, Jean-Louis Doderet, un gamin de seize ans, abattait d'un coup de fusil un gosse de dix ans, Stéphane Sanchez. Les raisons de ce crime ? Jean-Louis Doderet avait une maîtresse, une femme de quarante ans. Cette femme s'était prétendue insultée par le jeune Stéphane et elle avait ordonné à son amant de venger son honneur offensé. Doderet avait sans doute lu des romans où il est raconté qu'on ne doit rien refuser à la femme qu'on aime. Aussi, fidèle chevalier servant de sa belle de quarante ans, il alla sans hésitation tuer le petit Stéphane. Jean-Louis Doderet a été condamné à dix ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour. On peut dire que c'est juste. Par contre, sa maîtresse de quarante ans n'était même pas inculpée. Le parquet de Dijon avait estimé qu'elle n'était pour rien dans l'affaire et, sans doute, qu'elle eût raison de demander vengeance à son amant. Mais on est habitué aux décisions fantaisistes du parquet de Dijon.



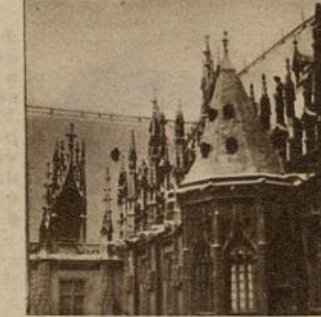
Le Palais de Justice de Dijon où comparut Doderet

**Vendredi** Place Denfert-Rochereau, un groupe de chanteurs ambulants donnait une aubade aux passants. Un agent survint. « Foutez le camp », ordonna-t-il, mais si les musiciens exécutaient un morceau, ils ne voulaient pas en jouer un air. « Laissez-nous donc travailler, répondit un accordéoniste à l'agent trop zélé. Vous, votre bifteck est cuit et le nôtre n'est pas encore gagné. Vous feriez mieux de retourner entre vos clous. » Pour ces paroles, qui étaient loin d'être incendiaires, on l'avouera, l'accordéoniste fut mis au violon. Il en a pas moins comparu devant la 18<sup>e</sup> Chambre correctionnelle sous l'inculpation d'outrages à agent. M. Jean Zay, le jeune et fougueux député du Loiret, prononça pour le musicien une plaidoirie pleine de cœur et d'esprit. Cependant l'accordéoniste fut condamné à huit jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende. Ainsi, comme on le voit, même lorsqu'il s'agit de musicien, la justice quelquefois manque de mesure.



M. Zay, député d'Orléans, plaïda pour le musicien.

**Samedi** Un tailleur havrais, William-René Baucamp a comparu à Rouen devant le jury de la Seine-Inférieure. Il a tué sa femme, ce qui est devenu maintenant une chose banale. William-René Baucamp reprochait à sa femme de le tromper et de lui manifester trop d'indifférence. Et ça, il pouvait d'autant moins l'admettre, que le jour où le doute naquit en son âme, il ne l'avait pas caché à l'infidèle. Au cours d'une querelle, Baucamp s'empara d'un de ses outils, appelé palette, et frappa sa femme avec tant d'acharnement qu'on ne trouvait plus sur le corps de la malheureuse une place, si minime soit-elle, qui ne portât point une ecchymose. Il était vingt heures lorsque la scène avait commencé. La femme, qui avait perdu connaissance, succomba vers 21 heures. On voit qu'à défaut d'originalité c'était là, du moins, si l'on peut dire, du travail soigneusement fait. Les jurés sans doute ont été sensibles à cette minutie dans l'exécution, car ils n'ont condamné Baucamp qu'à un an de prison.



A Rouen, Baucamp n'eut qu'un an de prison.

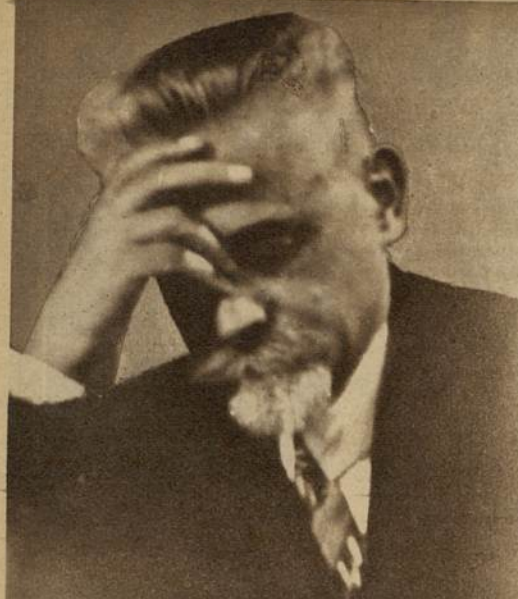
**Dimanche** M. Pernot, ministre de la Justice, vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire, pleine de bonnes intentions. Il leur rappelle entre autres que les magistrats doivent être équitables, demeurer indépendants, ne pas se laisser influencer et rendre la Justice en toute liberté. De même qu'ils doivent conserver en toute occasion la dignité et la sérénité qui sont indispensables à la bonne administration de la justice. Ce sont là de sages préceptes et il faut convenir qu'il était sans doute utile de les remettre en mémoire. M. Pernot ajoute qu'avant tout, la justice doit être rapide. Et il a bien raison. Il souligne que les travaux d'experts sont trop longs et il enjoint à ses procureurs de prendre toutes les sanctions nécessaires chaque fois que le cas se présentera. Excellente idée. Mais comment les pauvres procureurs établiront-ils qu'une expertise est normale ou trop longue ? Je pense que naturellement ils nommeront, pour cela, un nouvel expert.



M. Pernot, notre nouveau ministre de la Justice.



# BONNET...



fois d'une pression de sa main gantée de blanc sur la main de Bonnet, Catherine rasurait Charles de sa présence.

— Calme-toi, chéri.

D'autres fois, d'une pression de son bras sur l'épaule décharnée de Catherine, Charles Bonnet la faisait asseoir, montrant un sens singulier des prévenances dans la manifestation de son autorité.

Il y eut une minute capitale dans le dernier concert amoureux des deux accusés. Ce fut quand Bonnet, au moment où justement on l'interrogeait sur les charges que les papiers de Marie Moulin ont fait peser sur lui, manqua de défaillir. Il fallait voir Catherine. Elle ne pensait pas à Marie Moulin, à l'enfer qui la guettait. Elle avait surpris les premières sueurs de Charles, sa crispation, évalué son malaise. Nous l'entendîmes pousser un cri :

— Qu'est-ce qu'il a ? Charles !... Assieds-toi ! As-tu besoin de quelque chose ?...

On avait l'impression qu'elle allait demander la permission de sortir pour aller à la

**L'heure du verdict fut cruelle pour Bonnet (ci-dessus à gauche) qui ne trouva de consolation que dans l'affection amoureuse de Catherine Denuzière.**

**Q**UELS que soient les accusés, quoi qu'on en puisse penser, l'heure du verdict est toujours un peu cruelle.

Il en fut pour Bonnet et Catherine Denuzière, comme pour beaucoup d'autres. Depuis huit jours, nous étions si bien agglomérés dans l'étonnante chapelle de Montbrison, où se tiennent les assises ! Les accusés, la défense, la presse, le jury, l'accusation et le public ne formaient qu'un seul bloc, comme dans une réunion familiale. Même Bonnet et l'accusateur public, le diabolique M. Soupe, en arrivaient à se faire des signes de connivence, des chuchotements comme s'ils avaient dû, un peu plus tard, discuter de leur différend, loin de cette foule, à l'apérif. Le président lui-même, le charmant M. Rentenauer, n'échappait pas à la familiarité des colloques. Il semblait bien que, comme le veut la loi, on discutât entre égaux.

On n'eût pas jugé autrement, eût-on pu croire, Philémon et Baucis. Bonnet et Catherine Denuzière sont-ils coupables du crime pour lequel ils viennent d'être condamnés ? L'amour en tout cas, dans leur déchéance, ne leur a pas refusé son secours.

On ne pouvait s'empêcher de regarder, sans attendrissement sans doute, mais non sans curiosité, ce couple que la menace du bourreau ne parvenait pas à dissocier. Elle, Catherine, avec son visage ravagé, trop poudré où se lisait une bourgeoisie ancienne, lui, correct, courtois, installé dans son box, comme un clerc de notaire dans une étude.

Qu'ils étaient attentifs à leurs nerfs, eux dont les nerfs ne seront plus ménagés ! Par-

pharmacie voisine chercher un remède pour son Charles.

La barrière qui sépare les accusés du ministère public s'était justement ouverte. Deux mètres à peine séparaient Charles Bonnet de l'homme qui allait l'envoyer au bagne. Il aurait pu se jeter sur lui sans qu'on eût le temps d'intervenir... Mais Charles Bonnet ferma la porte. Il n'avait d'yeux que pour Catherine.

Cette impression se dissipa brusquement quand le chef du jury entra, précédant les autres jurés, tenant d'une main hésitante la feuille des délibérations.

— Première question. Bonnet est-il coupable d'avoir... A la majorité, le jury a répondu : oui.

Bonnet avait les yeux embués de larmes. Catherine, crispant ses mains sur son mouchoir, prenait une attitude de défi.

— Merci, messieurs, d'avoir condamné des innocents.

On les regardait maintenant avec d'autres

yeux. Une image s'interposait entre moi et leur nouveau destin...

Coupables ou non d'un crime dont l'accomplissement restera toujours mystérieux, Bonnet et Catherine Denuzière n'étaient plus que des forçats.

Il allait falloir ôter de votre visage, Catherine, un irritant orgueil. Plus de mines. Plus de corsages en soie brillante et jaune, de gants et de mouchoirs parfumés à l'eau de Cologne à bon marché. La robe de bure, petit bonnet blanc, pareil à une coiffure de nonne novice, le prétoire, l'atelier où il faut se taire, la promenade inlassable pendant plus de trois mille jours dans la cour triste d'une prison...

Il allait falloir oublier votre dignité un peu naïve, Bonnet, dans la cour de Saint-Martin-de-Ré où quatre cents, huit cents hommes défilent au pas gymnastique sous la douche, redouter le cachot où de lourdes chaînes fixent les pieds des condamnés orgueilleux à un bas-flanc, saluer comme un soldat au passage des porte-clefs, savoir garder le silence sans ergoter, dans l'ancienne chapelle où se donnent les ordres et où se fait la lecture, s'accroupir, glabre, parmi d'autres glabres, méconnaissables dans les cages du Transport des hommes punis...

Nous les regardâmes alors, avec un peu



Le chef du Jury (à droite) fait connaître le verdict rendu.

## LA LOI DU TALION

**C**ÉSAR Campinchi, maréchal du barreau, Lucile Tinayre, fille de Marcelle Tinayre et M<sup>e</sup> Delauney, sont au banc de la défense. M<sup>e</sup> Maurice Garçon, cet autre maître, dressé symboliquement contre eux, accuse...

Entre eux accablé, le plombier Lissoir, un Belge de Liège, un gros homme étonné. On s'étonne que ce parvenu fortuné ait pu se substituer à la justice et tuer...

Qui donc est haïssable, d'entre les personnages de ce drame du talion, pense-t-on ? L'accusé ? Ceux qui l'accusent ? Qui donc d'entre eux a le cœur mauvais ? Personne. Et cependant, ils continuent à se battre autour de trois cadavres.

J'ai écouté. J'ai essayé de comprendre. Lissoir, fils d'un ouvrier de Liège, ouvrier lui-même, était un homme fortuné quand sa fille, Jeanne, vint lui demander de l'autoriser à se marier. Ses entreprises de plomberie lui rapportaient bon an, mal an, quatre ou cinq cent mille francs de bon argent belge. Il avait trois filles et un garçon et pensait déjà à bien les établir.



M<sup>e</sup> Maurice Garçon, avocat de la partie civile défendra la mémoire de Van de Vorst

Van de Vorst, le fiancé que sa fille lui présentait, était un garçon à bonnes fortunes, fils d'une excellente famille, les avocats Van de Vorst qui sont célèbres à Anvers. Ils s'étaient connus, Jeanne et lui, pendant les vacances, sur une plage. Van de Vorst avait plu à Jeanne, comme les don Juans, un peu cyniques, peuvent plaire aux filles de parvenus.

Le mariage se fit en novembre 1922. Il naquit deux jumeaux aux jeunes époux. Ils paraissaient heureux et l'eussent été beaucoup plus si leur bourse eût été mieux remplie. Le drame allait commencer...

Quand Van de Vorst écrivait à Lissoir, il lui vantait sa réussite dans un commerce de charbons hypothétiques. Il était en réalité intermédiaire. Un jour, il réclama de l'argent au riche plombier, « De l'argent, pensa Lissoir. Déjà ! Ce garçon doit mal diriger ses affaires ! » Lissoir prit le train, vint retrouver les jeunes mariés à Anvers, découvrit à la fois leur désordre et leur gêne. Il tempêta. Avait-il donc confié sa fille à un garçon qui manquait aussi bien de sérieux ? Il les appela près de lui ; il voulut occuper son gendre dans ses affaires.

Mais dès lors, Lissoir commença à se préoccuper, peut-être abusivement, du destin de Jeanne « sa petite » comme il dit encore. Était-elle heureuse avec son amoureux ? Il parut bientôt que non. Van de Vorst trompait sa femme. Il la battait. Deux familles. Les avocats Van de Vorst et les plombiers Lissoir s'engagèrent bientôt dans une banale histoire de ménage. De véritables conseils de famille furent tenus. Les Van de Vorst et les Lissoir, réunis, arbitrèrent un débat dont ils n'auraient pas dû se mêler. L'avocat Van de Vorst, père de l'époux de Jeanne, accepta l'idée que Jeanne pouvait, devrait revenir avec ses enfants auprès de sa mère. Van de Vorst l'époux, qui aimait sa femme, s'opposa à son départ. Lissoir, violent, vint le provoquer. Ils se distribuèrent des ho-

rions. Jeanne continua de se plaindre : elle avait maintenant peur de son mari ; elle redoutait qu'il ne la tuât à coups de revolver. Ce débat se termina par un enlèvement romanesque, dont Lissoir, père trop conscient de son rôle, fut l'artisan. Jeanne Van de Vorst quitta Anvers, revint à Liège dans sa famille. Elle entama une procédure de divorce. Les robins firent entendre leur voix de roquet dans sa complainte amoureuse.

Les formalités du divorce durèrent deux ans. Dans l'intervalle, un des deux enfants de Jeanne mourut d'une méningite.

— Vous me l'avez tué, cria Van de Vorst qui adorait son enfant. Ce pauvre petit est la victime d'une odieuse dispute. Jamais il ne serait mort si mon ménage n'avait été dissocié.

On se battit autour du petit cadavre. Serait-il enterré à Anvers, patrie de Van de Vorst ou à Liège, patrie des Lissoir ? Finalement, les Van de Vorst eurent gain de cause. Le petit cercueil partit pour Anvers.

On se battit plus encore au tribunal. Van de Vorst réclama le droit de reprendre sa femme, car il ne voulait pas entendre parler de divorce. Il eut le sentiment que les Lissoir essayaient de faire témoigner ses proches parents contre lui. Cela ne pouvait que mal finir. Le samedi 19 décembre, comme ils allaient comparaître ensemble devant un juge, Van de Vorst conçut une irritation sans bornes en voyant sa femme montrer, à un de ses parents ennemis, la photo de leur enfant. Il s'était préalablement armé d'un revolver. Il tira sept fois, s'enfuit, revint un peu plus tard se constituer prisonnier.

La cour d'assises de Liège, retenant la préméditation, le condamna à vingt ans de travaux forcés. « Mais, lui annonça son juge, nous pourrions vous faire libérer dans sept ans, si le remord que vous manifesterez est, d'ici là, jugé véritable ! »

Et sept ans plus tard, Van de Vorst fut libéré.



M<sup>e</sup> César Campinchi a été choisi comme avocat par le plombier Lissoir.

A condition qu'il quittât la Belgique et qu'il n'essayât ni d'y revenir, ni de chercher à revoir son enfant. Il tint parole, vint en France, s'établit à Paris, boulevard Exelmans, prit maîtresse et se fit oublier.

Mais, Lissoir n'oubliait pas, lui... On l'avait entendu manifester au tribunal, l'intention de tuer le meurtrier de sa fille. On le vit rôder à l'instruction, aux assises, éperdu de chagrin et de folie. Il erra pendant des jours et des nuits autour de la prison où maintenant allait vivre celui qui avait fait mourir « sa petite »...

Rien ne pouvait, semblait-il, triompher de son obsession.

— Je ne pourrai dormir que je n'aie fait justice, disait-il.

Il commença de penser qu'il pourrait enfin dormir lorsque Van de Vorst fut libéré. Il le chercha. Quels policiers privés lui procurèrent l'adresse de son ancien gendre ? Ce sont peut-être ceux-là qu'il faudrait condamner.

Ces briseurs de vie lui apprirent que Van de Vorst se cachait à Paris. Lissoir y vint comme un ouvrier.

Il vit Van de Vorst sortir de chez lui et le suivit. Van de Vorst était accompagné d'un jeune enfant. Lissoir, qui avait armé deux revolvers, attendit, pour tuer, la possibilité de se venger de Van de Vorst sans risquer d'atteindre l'enfant.

L'occasion se présenta lorsque Van de Vorst ayant dévisagé l'homme mystérieux qui le suivait, reconnu en lui Lissoir, prit peur, abandonna la main de l'enfant et se fut à toutes jambes.

Lissoir tira cinq fois. Van de Vorst tomba. Lissoir, craignant de l'avoir manqué, lui donna le coup de grâce.

— Je m'étais armé d'un autre revolver et d'un poignard afin qu'il ne pût m'échapper, dit-il. Maintenant je vais pouvoir dormir.

LUC DORMAIN



Jeanne Lissoir (ci-contre) avait connu son futur mari Van de Vorst, pendant les vacances, sur une plage des environs d'Anvers



M<sup>e</sup> Delauney et Lucile Tinayre seront également au banc de la défense.



# LE FORÇAT

d'effroi, comme s'ils avaient brusquement surgi d'un autre monde...

Peu d'affaires m'ont autant passionné que le procès Bonnet. Je n'ai pas voulu donner mon sentiment avant la fin des audiences. Je ne crois pas que ce sont des procès comme celui-là qui m'encourageront à être juré...

Dira-t-on que le grand talent de M<sup>r</sup> Gaston Gérard et de M<sup>r</sup> Jean-Charles Legrand ont pu m'impressionner, encore que l'audience se poursuivît chaque jour, entre nous, dans des conversations sans apprêt, dans cet hôtel du Lion d'Or, qui est bien la perle culinaire du département de la Loire ?

Mon avis, qu'on me permette de le donner, est celui de plus d'un d'entre les jurés. Des entretiens, que je n'ai pas à préciser, me l'ont appris.

On a jugé Charles Bonnet et Catherine Denuzière sur des présomptions très graves, mais sans preuves. Ce qu'on a jugé en Catherine Denuzière, c'est la mauvaise épouse, la dévoyée qui ruina et désespéra son mari, un brave homme; qui mérita le mépris de ses fils... ceux qui, tandis que la foule criait : « A mort ! » venaient publiquement regretter de ne pas l'avoir tuée de leurs propres mains... Ce qu'on a jugé en Charles Bonnet,

c'était le faiseur de torts, le chicaneur éternel, roi pervers des injustes procédures...

Les criminels ? On n'avait pas d'idée précise sur les causes, l'accomplissement et même l'endroit de leur crime... Ils sont certainement coupables; il n'y a qu'eux qui puissent l'être, pensait-on; mais on ne pensait cela que parce que, d'entre les compagnons de la mystérieuse Marie Moulin, il n'y avait personne d'autre de suspect. Un sentiment angoissant, aucune certitude, voilà ce que nous éprouvions tous, en écoutant l'habile et cependant prudent commissaire Quéryllac, l'expert Locard, les médecins-légistes... Je suis sûr que si les jurés étaient autorisés à voter au bulletin secret, ils eussent, malgré leur trouble, en dépit d'une opinion publique agissante et terrible, acquitté, fût-ce à regret...



Nous pensions tous à cela, lorsque Jean-Charles Legrand, dont la plaidoirie avait été plus qu'éblouissante, souleva les cas de cas-

sation dont toute la presse a parlé et qui, je le crois, sont formels.

Un beau succès, disait-on autour de lui, l'associant à M<sup>r</sup> Gaston Gérard, Le Griel, Lambert, Banchelin qui, dans ce procès perdu d'avance, furent vraiment la défense.

Le succès, huit ans de travaux forcés, une goutte de châtiment pour le crime énorme dont il venait d'être reconnu coupable ne suffisaient pas à Charles Bonnet. Une main sur le code comme au temps où, jeune avocat, il débutait, il pensait de nouveau à courir sa malchance, fût-ce cette fois dans une autre Cour d'assises, la malchance du bourreau. Il s'armait des derniers artifices de procédure qu'il pût encore invoquer. Bonnet et Catherine Denuzière souriaient, insensibles aux craintes terribles qu'ils auraient dû avoir, qu'ils auront quand dans un autre prétoire l'opinion publique ne cessera pas de les poursuivre... Bonnet caressait son code. Mais ayant toujours pour lui les yeux d'une amante, comme alors, Catherine l'admirait !...

Henri DANJOU.



Le diabolique procureur, M. Soupe, ne réclama que les travaux forcés.

Bonnet et Catherine Denuzière au banc des accusés, et leurs avocats



# LE TRAQUENARD



La rue du 24 Février où l'on découvrit, derrière la caserne, le corps de Toubiana

CARCASSONNE  
(De notre envoyé spécial.)

TENEZ, me dit le caporal que j'avais rencontré, la veille, dans une maison de filles, c'est là, près du fossé, qu'est venu mourir Toubiana, après s'être traîné, sanglant, pendant quarante-cinq mètres.

Puis, après une pause, il ajouta :

— Une bien drôle d'histoire, croyez-moi.

C'est en 1931 que le ménage Toubiana vint s'installer à la cantine du 51<sup>e</sup>.

Juifs algériens tous deux, ils possédaient les qualités et les défauts de leur race. L'homme, quoique brutal, ne déplaisait point. C'était, en tout cas, un gai luron, un coureur de filles qui fut bientôt connu comme le loup blanc dans les mauvais lieux de la région. Au début, on plaignait sa femme; puis, on s'aperçut qu'elle se consolait en compagnie du beau caporal Casanova, dont la réputation de « tombeur » n'était plus à faire.

Quand Casanova quitta la garnison, Mme Toubiana ne tarda point à lui donner un remplaçant et, dans ce troupeau de ses adorateurs, élit Mattei.

Mais Toubiana se méfiait. Chaque soir, avant de sortir, il enfermait sa femme dans leur logement. Mattei, il est vrai, possédait une autre clef. Seulement, pour jouir en paix de ses amours, il avait besoin d'un complice qui guetterait à l'entrée de la caserne le retour du cantinier. Pour cela il s'adressa au renégat Mahé, une gouape roublarde, toujours à l'affût d'une combinaison susceptible de lui rapporter de l'argent.

Or si Mattei n'était point riche, Toubiana l'était pour deux. Mahé s'en rendit compte. Il présenta au couple Germaine Gernigon, et

tous deux surent si bien s'y prendre qu'ils se rendirent indispensables.

Comment fut alors décidée la mort du cantinier, c'est ce que l'on ignore. Mattei et Mme Toubiana nient bien entendu toute participation, et il faut bien s'en tenir aux aveux de Mahé et de Germaine Gernigon. A les en croire, ce fut Mattei qui leur proposa l'affaire.

— Julie vous abandonnerait pour cette somme les 50.000 francs que doit lui verser l'assurance à la mort de son mari...

Le 3 janvier dernier, à 10 heures du soir, on découvrait, derrière la caserne, le cadavre du cantinier Adolphe Toubiana. Il avait été tué de deux balles dans le crâne. La police, aussitôt, ouvrit une enquête qui tâtonna pendant six semaines. Enfin le commissaire Mallot eut l'idée d'interroger les familiers de la victime. Des soldats vendirent la mèche, on arrêta Mattei, puis Mahé et Germaine Gernigon, et, sur leurs dénonciations, la femme Julie Nabets, épouse Toubiana.



Quand, à l'audience, le président l'interrogea, Mahé ne se fit point prier pour répondre.

— C'est Mattei qui m'a décidé à tuer, assurait-il. En décembre, j'avais autorisé mon amie à l'accompagner à Toulouse où il allait rejoindre Mme Toubiana. Au retour, il parla à Germaine des 50.000 francs et me renouvela ses propositions. Puis il me confia un revolver et me dit de me dépêcher. Mais je ne pouvais me décider. — J'ai fini par consentir, poursuivit Mahé. Toubiana tournait autour de Germaine Gernigon. Elle lui a donné un rendez-vous et nous y sommes allés ensemble. Le cantinier a voulu me frapper. J'ai perdu la tête. Germaine et moi nous avons tiré en même temps. Il est tombé... Quelques jours plus tard, je suis parti pour Lorient avec mon amie. Au départ, Mme Tou-

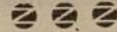


Les quatre accusés et leurs défenseurs au banc de la cour d'assises de Carcassonne.

biana m'avait remis douze cents francs. Là-bas, elle m'a fait, par Mattei, envoyer encore cinq cents francs...

Et il ajouta, d'un ton de regret :

— C'est tout ce que j'ai touché sur les 50.000 francs promis...



Germaine Gernigon confirma ces déclarations auxquelles Mattei et Mme Toubiana opposent un formel démenti. Ils nient tout en bloc : préméditation, instigations, sorcellerie, voyages, et jusqu'à leurs relations.

Le défilé des témoins n'a pas éclairci tous les points mystérieux de cette affaire. Mais il a permis de soupçonner la curieuse mentalité qui régnait au 51<sup>e</sup>, singulier régiment, l'histoire sanglante qui requiert notre présence à Carcassonne le prouve. Elle ne sort pas de la caserne. La cantine, la chambrée qui servent ordinairement de décor aux vaudevilles militaires, ont poussé cette fois la toile de fond d'un drame obscur et sans grandeur. Que ce soit pour le voler ou pour gagner de l'argent, un caporal et son amie ont tué un homme.

Les accusés ont tous entendu avec calme leur condamnation : Mahé à dix ans de réclusion; Germaine Gernigon, Mattei et Mme Toubiana à cinq ans. C'est à peine si, avant le verdict, Mattei a froncé le sourcil quand le procureur Morelli s'est écrié :

— Mattei, vous n'êtes qu'un gigolo égaré dans l'armée !...

Mais, s'il n'est point rougi, il y avait dans l'enceinte du tribunal un pauvre homme qui rougissait pour lui, et ne cessait, en tout cas, de verser des larmes amères. Je veux parler du père Mattei, surveillant militaire à l'école de Saint-Cyr, qui n'osait point, dans sa honte, lever les yeux sur son unique enfant...

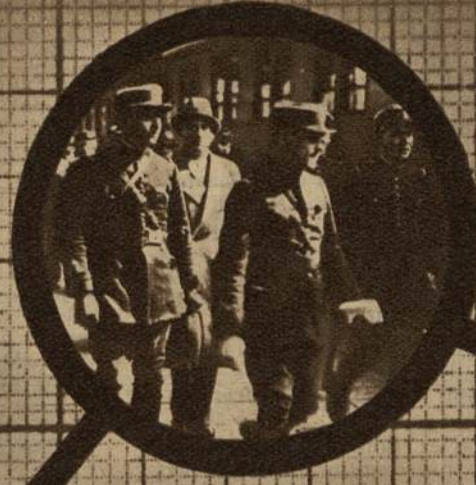
F. DUPIN.



Le cantinier Toubiana (en chemise blanche) sa femme et ses deux enfants (entablier).



# GRANDEUR ET DÉCADENCE



## DE BONNY



**S**EZNEC, Serge de Lenz, Champaubert, Mrs Wilson, toutes les grandes affaires de ces dix dernières années... Du côté des enquêteurs, un petit inspecteur vif, zélé, entreprenant, se fait remarquer de ses chefs. Il est bien noté. On lui confie des missions délicates, il s'en tire avec habileté. En janvier 1932, il est nommé officier de police. Il sera bientôt commissaire : son rêve. Mais survient l'affaire Stavisky. Son petit destij croise celui de grands personnages de la République. Il commet des imprudences, puis des maladresses. On fouille sa vie. Tout n'y est pas absolument net. Alors, le voilà par terre, abattu. Et samedi, deux inspecteurs, ses anciens collègues, l'arrêtent. Dans le petit appartement du boulevard Péreire, dont on a tant parlé, il n'y a plus qu'une jeune femme désespérée, et un gosse de dix ans en larmes, qui hurle, se jette à genoux, saisit l'inspecteur principal Moreux par la main et la baise : « N'emmenez pas mon papa ! » Scène affreuse, qui tire des larmes aux durs policiers. Mais la justice des hommes doit passer malgré les sanglots d'un petit.

Marius LARIQUE.

BON - NATUREL - SAIN

# BYRRI

PARFAIT TONIQUE



Vient de paraître :

# LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET

## le dictionnaire des temps nouveaux en 6 magnifiques volumes grand in-8 format 21x29

5.000 pages de texte environ sur trois colonnes, illustrées de milliers de gravures, de nombreuses planches hors-texte et cartes géographiques en couleurs, tableaux synoptiques, synchroniques, reproductions de documents historiques et artistiques d'une haute valeur éducative, publiés sous la direction de M. Raoul MORTIER, docteur ès-lettres avec la collaboration et le concours de professeurs, de techniciens, de spécialistes, et de personnalités éminentes du monde entier.

### Le Dictionnaire Encyclopédique QUILLET

La mise au point méthodique et rationnelle des connaissances humaines est un

#### DICTIONNAIRE NOUVEAU

conçu et réalisé suivant une formule pratique et inédite à l'usage des hommes modernes avides de connaître et de s'instruire.

Notre but n'a pas été de suivre les sentiers battus de la routine, mais au contraire, de créer une œuvre nouvelle harmonieuse dans sa forme, concise et précise dans sa réalisation.

### Le Dictionnaire Encyclopédique QUILLET

C'est pas seulement un ouvrage d'analyse, c'est aussi et surtout un ouvrage de synthèse. Que cherche-t-on d'abord dans un dictionnaire? Le sens ou l'orthographe d'un mot? Oui, et autre chose encore. Nous avons voulu faire de notre lexique un chef-d'œuvre de précision et d'exactitude, le mot y est présenté tel qu'il est appliqué dans son sens étymologique et dans son évolution à travers le langage.

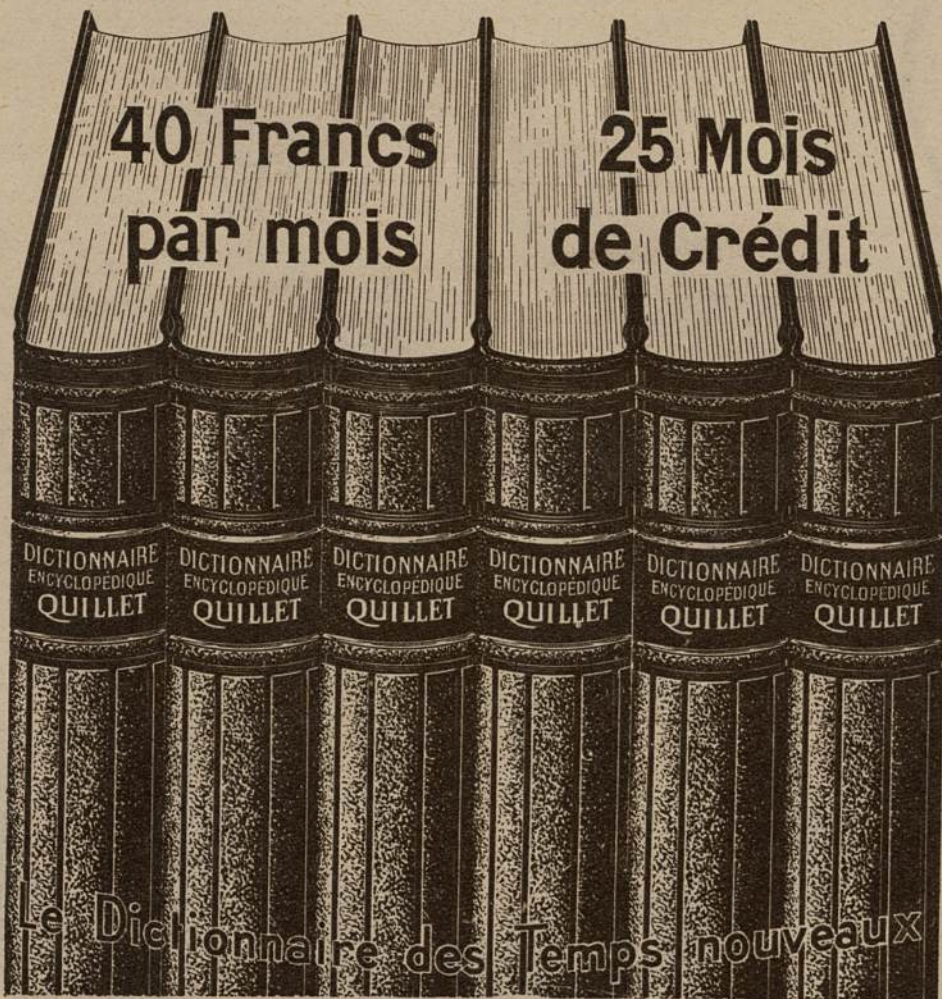
Mais le mot n'a pas toujours de vie propre en dehors de la phrase.

La phrase est la langue elle-même, elle ne peut se créer correctement sans la connaissance de la grammaire. Et il est curieux de constater que, dans tous les dictionnaires, mais la grammaire ne figure.

Nous avons comblé cette lacune en introduisant au mot grammaire un « traité » complet de 36 pages présenté avec une telle simplicité et un tel ordre qu'il s'impose à l'esprit.

Le Dictionnaire Quillet donne donc tous les mots de la langue française et la manière de les employer à bon escient.

Pour les notices biographiques, nous avons agi de la même manière : nous avons introduit l'Histoire dans le corps du Dictionnaire et cela de deux façons : à chaque article consacré à un peuple, à une race, a été ajouté une étude brève mais complète s'attachant à faire comprendre, au delà du fait divers, des guerres, des traités, l'évolution véritable de ce peuple, de ce pays, ce qui nous a conduit à donner massivement une Histoire Universelle avec tableaux synoptiques, cartes, graphiques permettant une VISION TOTALE et SYNTHÉTIQUE de l'Histoire en 50 pages.



### Le Dictionnaire ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET

contient l'ensemble des mots de la langue française, l'application qu'en ont faite les grands écrivains, les mots techniques, les principaux homonymes ; des milliers de noms géographiques, des biographies historiques, des données scientifiques, des tableaux synoptiques ou synchroniques, des résumés sur la littérature et les arts ;

une abondante illustration en noir et en couleurs.

il n'est pas seulement utile pour se renseigner sur la signification d'un mot, sur la situation géographique d'un lieu, un événement historique, la biographie d'un homme illustre, la définition exacte d'une science, etc.,

il est d'une absolue nécessité pour l'étude de la Langue, des Sciences nouvelles, de l'Histoire, des Arts, etc.

Mais là où Le Dictionnaire Encyclopédique Quillet surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'alors, c'est dans les chapitres consacrés à certaines sciences telles que Physique, Chimie, Botanique, Électricité, T. S. F., Mécanique, Anatomie et Physiologie du corps humain, Géométrie, etc., etc.

### Le Dictionnaire Encyclopédique QUILLET

nous instruit dans ces sciences avec une clarté, une simplicité jusqu'alors ignorées.

L'Électricité : 29 pages, 17 planches explicatives et des centaines de gravures ;

La T. S. F. : 15 planches magnifiques ;

La Physique : 26 pages illustrées : Optique, Acoustique, Pesanteur, Machines à vapeur, Gaz, etc. ;

La Chimie avec de nombreuses planches démonstratives sur l'Air, l'Alcool, le Caoutchouc, le Pétrole, etc. ;

La Botanique : 76 pages, 1.500 dessins, 35 planches illustrées ;

L'Homme, anatomie et physiologie du corps humain, avec 42 pages dont 21 planches noir et couleurs.

Tout cet ensemble est d'une clarté, d'une puissance d'enseignement vraiment saisissantes...

La place nous manque pour continuer l'énumération de tout ce qui constitue l'originalité du Dictionnaire Quillet.

#### L'ILLUSTRATION

Nous avons fait, pour cette partie artistique, un très gros effort afin de donner une illustration sérieuse, authentique, d'où abondance de pages, doubles pages entièrement remplies de gravures, des hors-texte et des cartes géographiques d'une richesse de coloris inouïe, et — innovation du Quillet — des fac-similés (testaments, traités de paix, textes historiques, pièces officielles, des partitions musicales et autres documents d'une valeur inappréciable.)

La reliure des volumes, dos cuir, plats toile fers spéciaux, titre doré, est d'une rare élégance ; elle fera l'ornement d'une bibliothèque.

Les 3 premiers volumes ont paru et sont livrés immédiatement, les 3 autres seront livrés ensemble à partir de janvier prochain 1935, aux conditions du Bulletin de souscription ci-dessous.

#### BON POUR UNE documentation gratuite

Veuillez m'adresser gratis et franco la Documentation complète sur le Dictionnaire Encyclopédique Quillet.

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Dépt .....

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare souscrire au DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET en 6 volumes reliés dos cuir au prix de 975 francs que je paierai à raison de 40 francs par mois ; en 10 versements mensuels de 97 fr. 50 ; en 3 versements mensuels (avec 3 % d'escompte) de 315 fr.25 ; au comptant (avec 5 % d'escompte) soit 916 fr. 50 net en un seul versement dès réception des volumes.

Nom ..... Prénoms ..... Profession ..... Signature : .....  
Adresse ..... Ville ..... Dépt .....

Biffer les modalités non acceptées.  
Le premier versement est majoré des frais de port et d'emballage, fixés forfaitairement à 20 francs.  
Les frais d'encaissement sont fixés à 1 franc par quittance.

Découper ce Bon et l'adresser à la

Découper ce Bulletin et l'adresser à la

**LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET** SOCIÉTÉ ANONYME Cap. : 20 MILLIONS **278, Bd St-Germain, PARIS-7<sup>e</sup>**



**HYACINTHE DANSE  
LE RESCAPÉ  
DE  
L'ÉCHAFAUD**

En proie à de perpétuels cauchemars, le « sage de Boullay-les-Trous » qui, dans une crise sanguinaire, tua successivement sa maîtresse, sa mère et l'un de ses anciens professeurs, attend dans sa cellule de Saint-Léonard, à Liège, l'heure du châtimement.

(Lire, en pages 2 et 3, le dramatique reportage de  
l'inspecteur particulier J. BERNARD.)